

Le guide

EPINAY-SUR-SEINE

des familles

Parents & enfants de 0 à 17 ans

DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

CULTURE

LOISIRS

SANTÉ

ÉCOLE

SPORTS



2023-2024

« SOMMAIRE »

L'édito du Maire	3
Bienvenue sur le Portail Famille	4
1 - Vivre en famille à Épinay-sur-Seine	5
2 - ÊTRE PARENTS	
Démarches & accompagnement	15
3 - PETITE ENFANCE	
Ma ville & mon enfant de 0 à 3 ans	25
4 - ENFANCE	
Ma ville & mon enfant de 3 à 6 ans	37
5 - ENFANCE	
Ma ville & mon enfant de 6 à 12 ans	45
6 - SCOLARITÉ	
Mon enfant à l'école de 3 à 11 ans	53
7 - JEUNESSE	
Ma ville & mon adolescent de 12 à 17 ans	65



Hervé Chevreau

Maire d'Épinay-sur-Seine
Vice-président
de Plaine Commune

Chères Spinassiennes, chers Spinassiens,

Voici la première édition d'un guide tout spécialement destiné aux familles spinassiennes ! Que vous soyez en couple avec enfant, parent au sein d'une famille nombreuse, monoparentale ou recomposée... son objectif est de vous apporter toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin pour « bien vivre en famille » à Épinay-sur-Seine.

Vous souhaitez vous informer sur les démarches administratives à accomplir quand on devient parents ? Les modes d'accueil des tout-petits ? Vous ne savez pas comment inscrire votre enfant à l'école ou en centre de loisirs ? Vous souhaitez découvrir l'offre sportive de la Ville, les spectacles ou les activités culturelles et de loisirs proposés dans tous les quartiers ? Vous recherchez une aire de jeux ou des espaces verts pour vous promener ou vous divertir, ce guide est fait pour vous !

Structures, dispositifs, activités... Il dresse un large panorama de tout ce que la Ville vous offre et met en œuvre pour vous accompagner au quotidien en tant que parents et favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants et des jeunes, de 0 à 17 ans.

Les familles sont en effet les premières bénéficiaires de l'action municipale, tant en termes de financements que de mobilisation des services de la Ville qui vous accompagnent tout au long de l'année. Les tarifs des prestations sont calculés au plus juste en fonction du quotient familial, la plupart de vos démarches s'effectuent en ligne, sur le Portail Famille.

Nous restons à votre écoute pour vous faciliter la vie.

Votre maire,
Hervé Chevreau



BIENVENUE SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour effectuer la plupart de vos démarches administratives (inscriptions et paiements des factures), le Portail Famille vous simplifie la vie !

Les services sont accessibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7 !

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Vous pouvez, entre autres :

- Préinscrire votre enfant à l'école, aux activités périscolaires, aux séjours de vacances, aux classes de découvertes et aux stages de révisions.
- Faire une première demande de place en crèche.
- Procéder aux inscriptions ou réinscriptions du Conservatoire de Musique et de Danse, du Pôle Musical d'Orgemont, de la Maison du Théâtre et de la Danse, de l'École d'Arts Plastiques.
- Payer vos factures en ligne : crèche, restauration scolaire, étude dirigée, centres de loisirs, séjours, activités culturelles.
- Faire une simulation de vos tarifs.
- Faire des réservations pour les centres de loisirs.

Pour toute information, contactez les services concernés :

> par le fonctionnement du Portail Famille

Mail : ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 49 71 99 30

> par une démarche Petite enfance

Mail : contact-petite-enfance@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 49 71 79 77

> par une démarche scolaire ou périscolaire

Mail : ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 49 71 99 30

> par une démarche auprès du Conservatoire de Musique et de Danse

Mail : conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 71 29 19 64

> par une démarche auprès du Pôle Musical d'Orgemont

Mail : pmo@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 71 29 13 20

> par une démarche auprès de la Maison du Théâtre et de la Danse

Mail : saison.culturelle@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 48 26 45 00

> par une démarche auprès de l'École d'Arts Plastiques

Mail : ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

Tél. : 01 49 71 89 55

**Flashez le QR Code
pour accéder
au Portail Famille.**



Vivre en famille à Épinay-sur-Seine

1 - « ÉPINAY, TERRE DE CULTURE »	6
La Maison du Théâtre et de la Danse	6
Le Pôle Musical d'Orgemont	7
Le Conservatoire de Musique et de Danse	7
L'École d'Arts Plastiques.....	7
Les médiathèques	8
L'Éclair : le nouveau village culturel et festif de la ville !.....	9
À la découverte du patrimoine d'Épinay-sur-Seine	9
2 - « ÉPINAY, SCÈNE DE SPORT ! »	10
« Scène de Sport » : une dynamique pour la ville	10
Le sport au rythme des associations sportives locales	10
À la découverte du Canyon !	11
3 - « ÉPINAY : CAP SUR LA VIE DES QUARTIERS ! »	12
Les centres socioculturels.....	12
4 - « ÉPINAY, UNE VILLE PROCHE DE LA NATURE »	14
Des espaces verts, fleuris et naturels	14
Les Rendez-vous avec la nature	14

1 « ÉPINAY, TERRE DE CULTURE »



Épinay-sur-Seine offre un cadre de vie agréable à ses habitants. De nombreux services municipaux dédiés aux familles ont pour objectif de les informer et de les accompagner dans leur vie de tous les jours : démarches administratives, proposition de services, d'activités, d'événements.

De l'accueil des tout-petits à l'éducation des enfants, en passant par l'aide à la formation des jeunes, la création d'équipements ou de programmes d'activités sportives, éducatives, culturelles ou de loisirs... la Ville aide parents et enfants à grandir, à s'épanouir et à bien vivre en famille !

La Maison du Théâtre et de la Danse

Dans le cadre de la Saison culturelle, la Maison du Théâtre et de la Danse (MTD) propose un large choix de spectacles de toutes disciplines, ouverts à tous parmi lesquels des spectacles pour le Jeune public.


Dès 4 ans, elle propose des cours de théâtre, de hip-hop électro ou de danse contemporaine. La MTD intervient aussi en milieu scolaire où elle propose des ateliers.

Maison du Théâtre et de la Danse

75-81 avenue de la Marne

Tél. : 01 48 26 45 00

saison.culturelle@epinay-sur-seine.fr

 Maison du Théâtre et de la Danse - MTD

Inscriptions : www.famille.epinay-sur-seine.fr

www.billetterie.epinay-sur-seine.fr



Le Pôle Musical d'Orgemont

Le Pôle Musical d'Orgemont (PMO) est un lieu de formation, de répétition et de rencontres artistiques dédié notamment aux musiques actuelles.


En plus d'accueillir des concerts, le PMO est un lieu d'enseignement musical. Des cours individuels (guitare, basse, batterie, percussions, piano, chant) sont proposés ainsi que des ateliers de pratique collective (soul, salsa, rock, composition/arrangement...).

Pôle Musical d'Orgemont

1 rue de la Tête Saint-Médard

Tél. : 01 71 29 13 20

pmo@epinay-sur-seine.fr

 Pôle Musical d'Orgemont - PMO
reservation.pmo@epinay-sur-seine.fr

Inscriptions : www.famille.epinay-sur-seine.fr
www.billetterie.epinay-sur-seine.fr



Le Conservatoire de Musique et de Danse

Cet établissement d'enseignement artistique accueille les jeunes talents dès 4 ans. Il dispense des cours de musique, collectifs et individuels, pour apprendre le hautbois, la harpe, le trombone, le chant ou la clarinette...

mais également des cours collectifs de danse contemporaine, classique ou modern-jazz et de stretching.

Il intervient par ailleurs en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à l'art et à la culture dès le plus jeune âge. Il offre une programmation annuelle en musique et danse.

Conservatoire de Musique et de Danse

79 avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 71 29 19 64

conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Inscriptions : www.famille.epinay-sur-seine.fr
www.billetterie.epinay-sur-seine.fr



L'École d'Arts Plastiques

De la peinture à la sculpture, en passant par le modelage, le collage, la construction ou le dessin, l'École d'Arts Plastiques accueille les artistes en herbe de 6 à 15 ans, tout au long de l'année lors d'ateliers de pratique artistique et de stages de découverte.

École d'Arts Plastiques

Au sein de la Maison du Théâtre et de la Danse

75-81 avenue de la Marne

Tél. : 01 49 71 89 55

ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

Inscriptions : www.famille.epinay-sur-seine.fr



LES RENDEZ-VOUS D'ARTS

Pour les adultes ou les familles, le service Arts Visuels organise trois sorties par an dans les musées d'art franciliens.

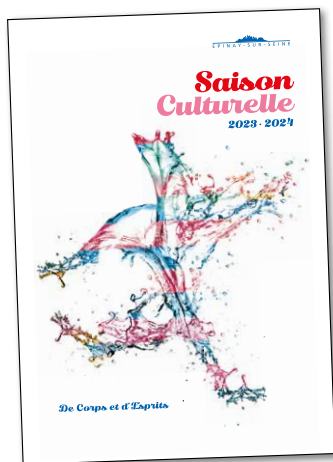
Renseignez-vous sur la programmation dans le magazine d'information municipale « Épinay en Scène » et sur les réseaux sociaux.

Service Arts Visuels

3 rue Mulot

Tél. : 01 49 71 89 55

ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr



Découvrez la brochure de la Saison culturelle 2023-2024, disponible sur : www.epinay-sur-seine.fr ou flashez le QR Code.



Les médiathèques

Ouvertes à tous et gratuites, les médiathèques disposent de coins lecture adaptés à tous les âges ainsi que d'espaces de travail numérique. Vous y trouverez des livres (romans, BD, mangas), des DVD, des CD, des manuels scolaires adaptés aux enfants. Festival de contes, expositions ludiques autour des albums jeunesse, club de lectures pour ados, petits-déjeuners lectures pour les tout-petits, ateliers de pratiques artistiques et numériques... elles organisent aussi des animations tout au long de l'année !

Connectez-vous sur :

www.mediatheques-plainecommune.fr

Médiathèque Colette

49 rue de Paris - Tél. : 01 71 86 35 00

Horaires d'ouverture :

Le mardi : de 14h à 20h.

Le mercredi : de 10h à 18h.

Le jeudi : de 14h à 18h.

Les vendredis et samedis : de 10h à 18h.

Le dimanche (de mi-septembre à avril) : de 14h à 18h.

Médiathèque Jules Vallès

75 avenue de la Marne - Tél. : 01 71 86 38 91

Médiathèque Albert Camus

11 rue Félix Merlin - Tél. : 01 71 86 36 40

Horaires d'ouverture :

Le mardi : de 15h à 19h.

Le mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi : de 14h à 18h.

Le samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h.



L'Éclair : le nouveau village culturel et festif de la ville !

Le site des anciens Laboratoires Éclair a rouvert ses portes en juin 2023. C'est aujourd'hui le nouveau village culturel et festif de la ville. Une partie de cette friche industrielle, l'Éclair, est gérée par le collectif Soukmachines qui propose des spectacles, des expositions, des concerts et des animations familiales.

Pour les enfants : des jeux et des piscines gonflables à la belle saison !

Le site est ouvert pendant la saison les vendredis (18h-2h) et samedis (12h30-2h) avec barbecues en libre-service, animations, buvette et restauration sur place.

L'Éclair

8 avenue de Lattre de Tassigny

Programmation : www.leclair-epinay.com

f / @ : leclair.epinay



À la découverte du patrimoine d'Épinay-sur-Seine

De mai à décembre, des animations gratuites sont proposées : visites, ateliers, conférences, jeux de piste... Retirez le Pass découverte de l'Office de tourisme intercommunal Grand Paris-Nord pour visiter encore plus de sites !

Service Archives, Patrimoine et Tourisme

1 rue Mulot

Tél. : 01 49 71 98 18



2 « ÉPINAY, SCÈNE DE SPORT ! »



« Scène de Sport » : une dynamique pour la ville !

Grâce à « Scène de Sport », les 3/25 ans vivent le sport en version XXL durant les vacances scolaires (sauf Noël) dans tous les quartiers et au Parc Municipal des Sports. Des sessions sportives diverses (athlétisme, basket, multisports) sont organisées en lien avec les centres socioculturels et la Direction de la Jeunesse.



Direction des Affaires sportives
6 avenue de Lattre-de-Tassigny
Tél. : 01 49 71 34 40

Le sport au rythme des associations sportives locales

La Ville se mobilise pour encourager la pratique sportive et développer des initiatives pour tous les publics, en partenariat avec le CSME (le Club sportif multi-section d'Épinay-sur-Seine) et les associations sportives locales.

• Le CSME : le Club sportif multi-section d'Épinay-sur-Seine

Arts martiaux, athlétisme, basket-ball, badminton, boxe française, escalade... De nombreuses activités sportives sont proposées par le CSME, partenaire associatif de la Ville.

Renseignements :

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

• Les activités sportives proposées par les associations locales

Plusieurs centaines d'associations sportives proposent des activités destinées aux Spinassiens, petits et grands.

Annuaire des associations 2023-2024 disponible sur le site de la ville :

www.epinay-sur-seine.fr
ou flashez le QR Code.





BON À SAVOIR !

Le Pass'sports-loisirs (de 3 à 15 ans)

Cette aide financière prend en charge une partie des frais liés à la pratique d'une activité sportive ou culturelle des enfants âgés de 3 à 15 ans. Elle est délivrée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) en fonction du quotient familial. Ce Pass'sports-loisirs est envoyé automatiquement aux familles bénéficiaires à la rentrée scolaire.

Le Pass'Sport (de 6 à 17 ans)

Émis par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, pour toute adhésion à un club sportif, cette aide d'un montant de 50 € est accordée aux jeunes de 6 à 17 ans qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Renseignements :

Service Écoles et Loisirs
1 rue Mulot
Tél. : 01 49 71 99 30

Mairie annexe d'Orgemont
Place d'Oberursel
Tél. : 01 49 71 99 12

À la découverte du Canyon !

Cet espace aquatique, de pratique sportive multiforme, de bien-être et de loisirs, vous accueille, en famille ou entre amis, au sein de cinq espaces de détente, ou sportifs, différents !

- Un espace aquatique comprenant : un bassin sportif de 25 m, un bassin balnéo-ludique, un toboggan géant, une pataugeoire avec des jeux, un solarium et des espaces verts.
- Un espace de remise en forme avec : un plateau de cardio-training et de musculation, des programmes personnalisés et un studio fitness.
- Un espace réservé à l'escalade avec : plus de 800 m² d'équipements à grimper avec des murs de 12 m de haut aux formes variées, allant du niveau débutant enfant jusqu'au niveau expert.
- Un bowling avec huit pistes homologuées.

Un bar-restaurant vous permet de vous restaurer sur place.

Canyon

8 rue Henri Wallon

Tél. : 01 49 71 54 64

Horaires d'ouverture et informations sur www.vert-marine.com



3 « ÉPINAY, CAP SUR LA VIE DES QUARTIERS ! » »

Les centres socioculturels

Les quatre centres socioculturels de la ville sont des structures de proximité, des lieux de vie et d'animations à vocation familiale et intergénérationnelle. Ils proposent des services et des activités, ils contribuent à améliorer le lien social et l'épanouissement des familles.

Espace Joséphine Baker

4 avenue Léon Blum

Tél. : 01 49 71 99 61

espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Espace Nelson Mandela

64 avenue de la Marne

Tél. : 01 49 71 99 35

espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr

Maison du Centre - MC²

35 rue de Paris

Tél. : 01 49 71 99 15

csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Centre socioculturel Félix Merlin

67 rue Félix Merlin

Tél. : 01 71 29 13 34 / 13 30

csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr

Annexe du centre socioculturel Félix Merlin

28 rue d'Argenteuil

Tél. : 01 71 29 13 35

Horaires d'ouverture des centres socioculturels

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h30.

Vendredi de 13h15 à 18h30.

Samedi de 14h à 18h.

Vacances scolaires :

Fermés le samedi et à 18h en semaine.



Des espaces de rencontres et d'animations ouverts à tous les habitants des quartiers.

La Ville y propose les activités suivantes :

- Un accompagnement à la scolarité pour les élèves (niveau élémentaire et collégé).
- Des animations collectives familiales : sorties, séjours, week-ends.

- Un accueil enfants-parents (LAEP) dans le cadre du soutien à la fonction parentale.
- Des cours de langue française pour une meilleure intégration professionnelle et citoyenne.

Et les dispositifs suivants :

- Des permanences gratuites d'écrivain public, aide administrative et aide juridique.
- Un atelier parents-enfants : « Parler bambin », pour développer le langage des 3-6 ans (quartiers La Source-Les Presles et Orgemont).
- Des clubs Animations Tous Azimuts pour les 6-12 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.
- Des cafés Philo, des cafés citoyens et un labo des projets.
- Des ateliers bricolage et auto-réparation de vélo...



Les associations locales proposent, dans chaque quartier, des activités variées : arts plastiques, jeux, danses traditionnelles, chorale, sports...

Les centres socioculturels participent également à l'animation des quartiers en organisant des fêtes de quartier, des repas partagés, des après-midi jeux ou contes, des activités en pied d'immeuble (ateliers, animations, concerts).



Les inscriptions se font sur place, dans le centre socio-culturel de son choix. L'inscription est valable dans les quatre structures de la Ville.



ÉPINAY, UNE VILLE PROCHE DE LA NATURE !

Des espaces verts, fleuris et naturels

Chaque quartier de la ville d'Épinay-sur-Seine dispose d'espaces verts, idéals pour des promenades en famille. Huit parcs, quatre jardins publics, cinq squares et 3 kilomètres de berges arborées composent ainsi les poumons verts de la ville.

- > **Jardin d'Alcobendas** (3 120 m²) - Rue Quétigny
- > **Potager Vavilov** - Rue Quétigny
- > **Jardin de Mevasseret** (4 000 m²) - Angle des rues Dumas et Gilbert Bonnemaison
- > **Jardin de Tichy** - Entre l'avenue de Latre de Tassigny et la rue Gilbert Bonnemaison
- > **Jardin des Presles** (8 050 m²) - Rue Commandant Bouchet - rue Henri Wallon
- > **Parc central d'Orgemont** (2,9 hectares) - Rue de Marseille - rue de Strasbourg - rue des Carrières - place d'Oberursel
- > **Parc de l'Hôtel de Ville** (1 hectare) - Rue Quétigny - rue de la Terrasse - rue Guynemer
- > **Parc de la Chevrette** (3 hectares) - Rue de la Chevrette - rue du Chemin vert - rue Saint-Gobain
- > **Parc des Béatus** (19 hectares) - Chemin de Halage - rue Guynemer - rue Pierre Lihou
- > **Parc des Econdeaux / Joanny Berlioz** (2,4 hectares) - Avenue Léon Blum - rue des Saules
- > **Parc des Saules** (1,5 hectare) - Rue de la Chevrette - chemin des Saules - avenue Léon Blum
- > **Parc Jean Monnet** (1,6 hectare) - 3-7 rue Mulot - rue de l'Abreuvoir - chemin de Halage.
- > **Parc Pierre Lihou** (1 hectare) - Rue Chaptal - chemin de Halage

Voir les squares et les aires de jeux p 36.

> Les Berges de Seine

La ville est bordée par 3,2 km de berges, à parcourir à pied ou à vélo. À la belle saison, vous pouvez y pique-niquer ou y prendre le soleil, au bord de l'eau...



Les Rendez-vous avec la nature

De janvier à novembre, des ateliers sont proposés au sein de la Réserve écologique à destination des scolaires et du grand public. Balades pour découvrir les arbres, les insectes, les plantes... ateliers pour fabriquer des herbiers, des objets déco, des tisanes ou apprendre à composter.

Réserve écologique

74 rue de Saint-Gratien

Renseignements : 01 49 71 89 99



Démarches & accompagnement

1 - « VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES »	16
La déclaration de naissance de votre enfant.....	16
La reconnaissance anticipée de votre enfant.....	17
La déclaration du choix de nom.....	17
Le parrainage civil.....	18
Votre livret de famille.....	18
Première demande de carte nationale d'identité ou de passeport.....	18
Le recensement du citoyen / dès 16 ans.....	19
L'autorisation de sortie du territoire / pour les - de 18 ans.....	19
2 - « LES STRUCTURES QUI VOUS ACCOMPAGNENT »	20
La Maison des Parents.....	20
Le Relais petite enfance.....	20
Les centres de protection maternelle et infantile.....	21
Les centres socioculturels.....	22
Le Centre Communal d'Action Sociale.....	22
La Maison de Justice et du Droit.....	23
Le centre médico-psychologique pour enfants et adolescents.....	23
La Maison départementale des personnes handicapées.....	24
La Caisse d'allocations familiales.....	24

1

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous venez d'avoir un enfant, c'est une belle aventure qui commence !

Voici les démarches administratives à effectuer auprès du service État civil et Démarches administratives de la mairie d'Épinay-sur-Seine.



Service État civil et Démarches administratives

1-3 rue Quétigny
93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 49 71 99 01

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-12h et 13h15-17h30
Mardi : 9h15-12h et 13h15-17h30
Jeudi : 8h30-12h et 13h15-19h
Samedi : 9h-12h

Plus d'informations sur le site de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr/demarche/naissance

La déclaration de naissance de votre enfant

Lorsque votre enfant naît, vous devez rapidement déclarer son identité auprès du service État civil de la mairie de son lieu de naissance.

Quels sont les délais pour effectuer une déclaration de naissance ?

La déclaration de naissance doit être effectuée dans les cinq jours suivant l'accouchement, auprès de l'officier de l'État civil du lieu de naissance (le jour de l'accouchement n'est pas compté dans ce délai). Lorsque le dernier jour de ce délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.



Passé ce délai légal, l'officier de l'État civil ne pourra enregistrer la naissance de votre enfant sur ses registres qu'en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance du département dans lequel est né l'enfant.

Voici la liste des documents à fournir :

- la constatation de naissance (*délivrée par le médecin le jour de l'accouchement*),
- le livret de famille,
- la pièce d'identité du déclarant,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les parents de nationalité étrangère ne disposant pas de livret de famille doivent prévoir l'acte de mariage et les actes de naissance des enfants précédents.

Si les parents n'ont pas de livret de famille, prévoir les actes de naissance de chacun des parents, ainsi que leurs pièces d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et éventuellement la déclaration du choix de nom.

BON À SAVOIR !

Ultérieurement, lorsque vous aurez besoin d'un acte de naissance : rendez-vous en ligne pour demander une copie intégrale d'acte de naissance (avec ou sans filiation) via mon.service-public.fr

La reconnaissance anticipée de votre enfant

Pendant la grossesse, les parents peuvent faire une reconnaissance anticipée de leur enfant, c'est-à-dire le reconnaître avant sa naissance. Cet acte de reconnaissance devra être fourni lors de la déclaration de naissance, avec les documents cités précédemment.



Les parents peuvent effectuer la reconnaissance anticipée de leur enfant dans n'importe quelle mairie. Il faut simplement qu'ils fournissent leurs actes de naissance, leurs pièces d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La reconnaissance par la mère n'est plus absolument nécessaire, dans la mesure où l'indication de son nom dans l'acte de naissance vaut reconnaissance.

La déclaration du choix de nom

Si votre enfant est né à partir du 1^{er} janvier 2005, et s'il est l'aîné, vous pouvez faire le choix du nom de votre enfant à condition que la filiation soit établie simultanément pour les deux parents. Le choix s'exerce soit au moment de la déclaration de naissance, soit au moment de la reconnaissance si elle est postérieure à la naissance (et simultanée par les deux parents).

Le parrainage civil

Le parrainage civil, appelé également baptême républicain, permet à un enfant d'entrer dans la communauté républicaine et d'adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République française.

La cérémonie se déroule le samedi matin, à l'Hôtel de Ville, en présence du parrain et de la marraine de l'enfant. Elle donne lieu à la remise d'un diplôme.

Liste des documents à fournir pour le parrainage civil :

- les pièces d'identité des parents de l'enfant,
- un justificatif de domicile,
- le livret de famille,
- les cartes d'identité du parrain et de la marraine de l'enfant ainsi que leurs adresses respectives,
- l'acte de naissance de l'enfant.

Votre livret de famille

Lorsque vous vous mariez, ou lorsque naît votre premier enfant, la mairie attachée au lieu où s'est déroulé cet événement vous délivre un livret de famille.

Pour toute demande (ouverture d'un livret de famille ou demande de duplicata), une pièce d'identité sera demandée : carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Première demande de carte nationale d'identité ou de passeport

Vous souhaitez faire une première demande de carte nationale d'identité (CNI) ou de passeport pour votre enfant, voici la démarche à suivre :

- remplir une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Elle vous fera gagner du temps lors de votre rendez-vous en mairie,
- prenez rendez-vous sur www.epinay-sur-seine/demarche/carte-didentite ou scannez le QR Code ci-contre :



Avant votre rendez-vous, pensez à réunir l'ensemble des pièces nécessaires.

La liste complète peut être consultée sur le site : demarches.interieur.gouv.fr



A l'approche des vacances, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de CNI ou de passeport. Les délais peuvent s'allonger.



Le recensement du citoyen / dès 16 ans

Lorsque votre enfant aura atteint ses 16 ans, il devra être recensé en mairie. Cette démarche obligatoire concerne tous les jeunes Français (garçons et filles).

Votre enfant devra se présenter personnellement en mairie avec les pièces suivantes :

- le livret de famille,
- sa carte nationale d'identité,
- un justificatif de domicile, uniquement si l'adresse mentionnée sur sa carte nationale d'identité n'est pas actualisée.

L'inscription peut également se faire en ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

BON À SAVOIR !

La mairie ne délivrant aucun duplicata, il vous est fortement conseillé de faire plusieurs photocopies de l'attestation de recensement. Ce document vous sera nécessaire, par la suite, pour effectuer diverses démarches administratives.

L'autorisation de sortie du territoire / pour les - de 18 ans

Si vous avez un enfant de moins de 18 ans devant voyager seul à l'étranger (y compris dans l'Union européenne), pensez à vous procurer une autorisation de sortie de territoire.

Ce document, signé par l'un des dépositaires de l'autorité parentale, lui permettra de voyager tranquillement. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire.

Toutes les informations sont disponibles sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)



« LES STRUCTURES QUI VOUS ACCOMPAGNENT »

La Maison des Parents

La Maison des Parents est un lieu d'information et d'accompagnement à la parentalité.

Que vous soyez futurs ou jeunes parents (enfants de 0 à 6 ans) ou parents d'enfants de 6 à 12 ans, ce lieu ressources est fait pour vous ! Sur rendez-vous, la Maison des Parents organise des moments d'écoute, des ateliers parents-enfants, et d'accompagnement sous forme d'échanges individuels ou collectifs.

Point écoute parents, moments d'échange sur l'éducation, la santé ou le bien-être, informations juridiques ou financières, permanence allaitement, échange autour de jeux de société, chaque mois, des éducateurs, psychologues ou conseillers spécialisés vous apportent soutien et accompagnement.



Demandez le programme de la Maison des Parents au format papier au premier étage de la MC² ou rendez-vous sur le site de la Ville :

www.epinay-sur-seine.fr/vos-rendez-vous-maison-des-parents/

Maison des Parents

35 rue de Paris
1^{er} étage de la MC²
Tél. : 01 49 71 42 64

Horaires d'ouverture en période scolaire :

Le mardi et le jeudi de 13h30 à 19h.
Le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h.

Pendant les vacances scolaires :

Le mardi et le jeudi de 16h à 19h.
Le mercredi et le vendredi de 14h à 16h.

Le Relais petite enfance

Le Relais petite enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges dédié à l'accueil du jeune enfant. Il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile). Les entretiens se déroulent sur rendez-vous.

Il accompagne les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

- en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire,
- en facilitant la mise en relation avec les assistants maternels, et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile,
- en les accompagnant pour répondre à des besoins spécifiques.

Relais petite enfance

7 rue Mulot

Tél. : 01 49 71 98 58

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi et jeudi : de 9h à 18h.

Le mercredi : de 13h30 à 18h.

Le vendredi : de 9h à 12h.



Les centres de Protection Maternelle et Infantile

Les centres de PMI sont des équipements de santé publique dépendant du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Ils ont pour mission d'assurer la protection des enfants de 0 à 6 ans.

Vous pouvez vous y rendre pour effectuer le suivi médical de votre enfant (vaccinations, pesées des tout-petits) et bénéficier d'actions de prévention (santé dentaire, diététique et alimentation).

Les PMI apportent également des actions de soutien à la parentalité, en direction des futures (ou jeunes) mères ainsi que des conseils en matière de contraception ou de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles.

Les quatre PMI d'Épinay-sur-Seine sont ouvertes :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PMI Caillebotte

10 rue Gustave-Caillebotte

Tél. : 01 71 29 52 54

PMI des Presles

17 rue de la Justice

Tél. : 01 71 29 21 05

PMI du Centre-ville

73 rue de Paris

Tél. 01 71 29 23 20

PMI d'Orgemont

120 rue d'Orgemont

Tél. : 01 71 29 43 35





Les centres socioculturels

Les centres socioculturels sont des équipements de proximité ouverts à tous. Vous y trouverez des dispositifs de soutien à la parentalité, des lieux d'accueil enfants-parents, des permanences d'accès aux droits...

Les lieux d'accueil enfants-parents

Présents au sein de deux centres socioculturels de la ville, les Lieux d'accueil enfant-parents (LAEP) sont des espaces conviviaux de jeux et d'échanges réservés aux enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

Libres d'accès, et sans inscription préalable, les LAEP sont des espaces de proximité anonymes et gratuits, aménagés et organisés par des professionnels ou des bénévoles garants des règles de vie spécifiques à l'accueil des tout-petits et des petits. Ils ont pour objectif de favoriser les relations parents-enfants dans le cadre du soutien à la fonction parentale.

LAEP de la Maison du Centre - MC²

35 rue de Paris

Tél. 01 49 71 99 15

csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Ouvert le mardi :

de 9h30 à 11h30 et un samedi après-midi par mois (hors vacances scolaires).

LAEP de l'Espace Nelson Mandela

64 avenue de la Marne

Tél. : 01 49 71 99 35

espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr

Ouvert le jeudi :

de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS favorise l'accès aux droits et l'information des habitants :

- en proposant une domiciliation administrative pour les familles sans domicile stable,
- en organisant des permanences d'information individuelles ou collectives (surendettement, ADIL...),
- en accordant des aides pour lutter contre la précarité alimentaire et énergétique et favoriser le maintien dans le logement,
- en accompagnant les femmes victimes de violences dans leurs démarches,
- en instruisant et/ou vérifiant différentes demandes d'aides sociales (RSA, Allocations Solidarité Personnes Agées, Aide Sociale à l'Hébergement, MDPH...).

Centre Communal d'Action Sociale

7 rue Mulot

Tél. : 01 49 71 99 10



Le service social départemental d'Épinay-sur-Seine soutient, oriente et accompagne les familles pour accéder à leurs droits.

Service social départemental d'Épinay-sur-Seine
38-40 avenue Salvador Allende
Tél. : 01 71 29 43 80

La Maison de Justice et du Droit

Besoin de conseils juridiques, de résoudre des conflits familiaux (en cas de divorce, de séparation, d'opposition entre enfants et parents) ou encore de connaître vos droits dans le cas de violences conjugales... La Maison de Justice et du Droit vous propose de nombreuses permanences, gratuites et confidentielles, uniquement sur rendez-vous.

La Maison de Justice et du Droit

1 rue de la Terrasse

Tél. : 01 48 23 22 27

mjdepinaysurseine@gmail.com



Le centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

Les centres médico-psychologiques sont des lieux d'accueil, d'orientation, de consultation, de dépistage et de soins ouverts à tous les enfants et adolescents (ainsi qu'à leurs familles) rencontrant des problèmes d'ordre psychique, éducatif ou social.

Ils reçoivent des patients présentant des difficultés de nature diverse : troubles d'adaptation scolaire, problèmes de comportement, difficultés relationnelles, états dépressifs, troubles du sommeil et de l'alimentation, conflits avec les parents. Chaque centre médico-psychologique est composé d'une équipe pluridisciplinaire : médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, orthophonistes, psychomotriciens...

Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

29 rue Félix Merlin

Tél. : 01 41 68 20 13

La Maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis

Informations pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants, accès aux droits, démarches en ligne, permanences locales...

Pour répondre à toutes vos questions, rendez-vous sur le site :

www.place-handicap.fr

Maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis

Immeuble Erik Satie
7-11 rue Erik Satie
93000 Bobigny
Tél. : 01 43 93 86 86

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Le vendredi : de 9h à 12h.

La Caisse d'allocations familiales

Futurs et jeunes parents, la CAF est à vos côtés et vous propose un accompagnement personnalisé de la grossesse aux 3 ans de votre enfant. Quels sont vos nouveaux droits ? Quelles sont les aides dont vous pouvez bénéficier pour accueillir et élever votre enfant ? Comment trouver un mode de garde ?

Autant de questions et de sujets sur lesquels la CAF peut vous accompagner en vous proposant des services personnalisés et adaptés à vos besoins.

www.caf.fr



Vous avez un enfant en situation de handicap, qui contacter à Épinay-sur-Seine ?

Il existe un groupe d'entraide de parents. Vous pouvez contacter l'Atelier Santé Ville :
01 49 71 42 93 ou le 06 38 76 00 27

- Association les enfants handicapés et leurs amis :
nicolehardyr@gmail.com
- Association « Drep'spoir » :
dreps.espoir@gmail.com
- Association All Inclusive :
allinclusive.autismeepinay@gmail.com



POUR ALLER PLUS LOIN

Site internet

« Les 1000 premiers jours » :

www.1000-premiers-jours.fr

Brochure Psycom « Santé mentale, grossesse et parentalité » :

www.psycom.org

Site internet Ceapsy :

www.ceapsy-idf.org

Comité départemental d'éducation pour la santé de la Seine-Saint-Denis :

www.codes93.org

Site internet de l'Assurance maladie :

www.ameli.fr

PETITE ENFANCE

Ma ville & mon enfant de 0 à 3 ans

1 - « TROUVER UN MODE D'ACCUEIL »	26
Les crèches collectives.....	26
La crèche familiale municipale.....	27
L'assistante maternelle agréée indépendante.....	27
Du côté des associations locales.....	27
Les structures privées.....	27

**EN PRATIQUE : COMMENT PRÉINSCRIRE MON ENFANT
À LA CRÈCHE ? ET PRÉVENTION SANTÉ, LES DISPOSITIFS.....** 28-29

2 - « LES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE »	30-31
--	-------

3 - « LES LOISIRS POUR LES 0-3 ANS »	32
La ludothèque « L'île aux jeux ».....	32
Les médiathèques.....	33
Éveil et bien-être au cœur des quartiers.....	33
Les activités culturelles pour les bouts de choux.....	34
Les activités sportives des tout-petits.....	35
Les aires de jeux pour petits et grands.....	36

1 « TROUVER UN MODE D'ACCUEIL »

Vous souhaitez vous informer sur les différents modes d'accueil existants à Épinay-sur-Seine pour votre enfant ?

En crèche ou à domicile, des professionnels accueillent votre enfant selon vos besoins.

Il existe 3 formules d'accueil possibles :

- **soit un accueil collectif régulier** à temps plein, selon les structures, ou à temps partiel,
- **soit un accueil collectif occasionnel,**
- **soit un accueil familial** à la crèche familiale municipale ou individuel chez un-e assistante maternelle indépendante.

Les crèches accueillent les enfants de la fin du congé de maternité jusqu'à leur scolarisation. Différents accueils à la journée existent en fonction des places disponibles et des besoins des familles.

La Ville gère neuf établissements d'accueil de jeunes enfants et le Conseil départemental dirige deux crèches. Les processus d'inscriptions sont distincts et peuvent être effectués en parallèle pour un même enfant.

Les crèches collectives

Ces structures sont des lieux d'accueil collectifs et d'éveil où les activités sont organisées et adaptées en fonction de l'âge et des besoins des enfants.

Certaines crèches accueillent les enfants à temps complet uniquement, du lundi au vendredi (5 jours par semaine). D'autres proposent un accueil régulier soit à temps plein (5 jours par semaine) soit à temps partiel (1 à 4 jours par semaine).

Enfin, certaines structures peuvent accueillir les enfants de façon occasionnelle. Cette formule vous permet de vous libérer pour un moment et répond au besoin d'éveil de l'enfant. Elle lui permet également de s'adapter à la vie collective.



La crèche familiale municipale

Qu'est-ce que la crèche familiale ? Ce sont des assistantes maternelles agréées, recrutées par la Ville, qui accueillent vos enfants à leur domicile. Elles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels constituée par un éducateur de jeunes enfants, une infirmière, une psychologue et un médecin leur assurant un suivi régulier à leur domicile et leur proposant des formations fréquentes. Les enfants participent régulièrement à des accueils collectifs et bénéficient d'activités d'éveil adaptées à leur âge.

L'assistante maternelle agréée indépendante

L'assistante maternelle agréée est employée par les parents moyennant une rémunération. Elle est agréée par les services du Département pour accueillir régulièrement des enfants à son domicile. Les compétences de l'assistante maternelle pour l'accueil d'enfant(s) sont reconnues par la Protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément l'autorise à accueillir jusqu'à quatre enfants à son domicile pendant la journée. L'assistante maternelle est soumise à une obligation de formation. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un soutien technique par les services de la PMI.

La liste des assistantes maternelles exerçant à Épinay-sur-Seine est disponible au secrétariat de la Protection Maternelle Infantile.

Protection Maternelle Infantile

31 rue de l'Avenir
Tél. : 01 71 29 57 29



Du côté des associations locales

Maison d'assistantes maternelles

Association Ô MAM'S

Accueil des jeunes enfants jusqu'à 3 ans.

Contact : Djamila TIGUEMIT
Tél. : 06 16 01 96 73 - 09 50 55 64 51
djamila.tiguemit@outlook.fr

Association Orge'Mômes

Accueil des jeunes enfants jusqu'à 6 ans.

Contact : Samia BAYODI
Tél. : 09 84 16 66 33 - 06 21 88 07 96
orgemomes@hotmail.fr

Les structures privées

Crèche Babilou

Cette crèche multi-accueil de 30 places accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle dispose de pôles de jeux, d'un jardin et d'un potager.

Crèche Babilou Épinay-Tassigny

47 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 76 31 16 02
Mail : epinay@babilou.com
www.babilou.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 19h.



COMMENT PRÉINSCRIRE MON ENFANT À LA CRÈCHE ?

1 - Les préinscriptions en crèche collective ou familiale municipale

Pour de l'accueil à temps plein ou partiel : 1 à 5 jours par semaine. Rendez-vous sur le Portail Famille pour effectuer ces préinscriptions et choisir une date de rendez-vous.

Portail Famille :



www.famille.epinay-sur-seine.fr
Rubrique « Petite enfance »

Si vous avez des difficultés pour effectuer cette démarche en ligne, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du PIM, le Point inscription municipal. Pour les contacter : 01 49 71 79 77.

Voici les pièces justificatives dont vous aurez besoin pour inscrire votre enfant :

- un justificatif de domicile,
- le livret de famille ou un acte de naissance de l'enfant ou le certificat de grossesse si l'enfant n'est pas encore né,
- les justificatifs de ressources du foyer.

Attention, pour les structures municipales, les parents doivent :

- résider à Épinay-sur-Seine,
- avoir une activité nécessitant un accueil en crèche (activité professionnelle, stage de formation, études...),
- effectuer la démarche à partir du 6^e mois de grossesse.

Pour de l'accueil occasionnel : 2 à 3 demi-journées par semaine. Pour s'inscrire, les parents doivent résider à Épinay-sur-Seine.

Inscriptions en ligne :

Rendez-vous sur le Portail Famille : **www.famille.epinay-sur-seine.fr**, rubrique « Petite enfance », « Je fais une demande de place en accueil occasionnel. »

Inscriptions sur rendez-vous :

Contactez le Relais petite enfance (RPE) au 01 49 71 98 58.

Munissez-vous des documents suivants :

- un justificatif de domicile,
- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant.

2 - Les pré-inscriptions en crèche collective départementale

Rendez-vous sur internet :

www.macreche.seinesaintdenis.fr

Si vous avez besoin d'aide pour faire votre demande en ligne, vous pouvez contacter le Conseil départemental au 01 43 93 77 71 ou 01 43 93 75 53.

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h à 17h,

Les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Pour faire cette demande, vous devrez fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau, facture de téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation),
- une pièce d'identité (recto/verso).

QUE FAIRE SI ?

« Je n'ai pas obtenu de place en crèche pour mon enfant... »
Chaque année, au printemps, c'est Speed Meeting ! La Ville organise une rencontre entre parents en recherche d'un mode d'accueil individuel pour leur enfant et des assistantes maternelles ayant des places disponibles.

Rendez-vous à l'Espace culturel, de 9h à 15h, pour une pause café et des échanges conviviaux.

Renseignements : 01 49 71 98 58



Prévention santé, les dispositifs

1 - Dans les centres de Protection maternelle et infantile

Ouverts à tous, les Centres de Protection maternelle et infantile organisent des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans : rendez-vous médicaux obligatoires, calendrier vaccinal, accueil parents-enfants.

2 - Dans les crèches

Les crèches conduisent des actions de prévention nutritionnelle et sensibilisent les parents à certains sujets, comme le bon usage des écrans, le besoin d'activité physique, les qualités d'un sommeil réparateur, etc.

3 - À la Maison des Parents

La Maison des Parents propose des permanences : allaitement, point écoute parents avec une psychologue, cafés-causerie et ateliers santé pour les futurs parents et les parents de jeunes enfants de 0 à 6 ans.

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE !

Les structures de la Ville	Accueil à temps complet : 5 jours par semaine, du lundi au vendredi	Accueil à temps partiel : 1 à 4 jours par semaine	Accueil occasionnel
Multi-accueil du centre - Les 3 Amis (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 7h15 à 18h45 - 8 rue de l'Église - 01 49 71 89 02	✓	✓	✓
Crèche collective des Écondeaux - L'Oiseau Bleu (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouverte de 7h à 18h30 - 28 avenue Léon Blum - 01 48 21 47 44	✓		
Crèche collective d'Ormesson - L'Arbre Enchanté (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouverte de 7h15 à 18h45 - 10 rue d'Ormesson - 01 41 62 15 45	✓		
Multi-accueil - Le Petit Poucet (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 7h30 à 19h - 28 avenue Léon Blum - 01 48 21 55 46		✓	✓
Multi-accueil - Les Petits Loups (pour les enfants de 20 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 7h30 à 19h - 146 avenue de la République - 01 55 99 94 07	✓	✓	✓
Multi-accueil - Arc-en-ciel (pour les enfants de 3 mois à 3 ans révolus) Ouvert de 7h à 18h30 - 66 avenue de la Marne - 01 49 71 99 68	✓	✓	✓
Halte-Jeux d'Orgemont - Le Petit Prince (pour les enfants d'1 an à 4 ans) Ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi - 67 rue Félix Merlin - 01 71 29 13 22			✓
Halte-Jeux des Écondeaux - Tom Pouce (pour les enfants, de la marche à 3 ans révolus) Ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi - 4 avenue Léon Blum - 01 48 29 23 23			✓

Les structures départementales

	Accueil à temps complet : 5 jours par semaine, du lundi au vendredi	Accueil à temps partiel : 1 à 4 jours par semaine	Accueil occasionnel
Crèche départementale d'Orgemont - Mariama Bâ Ouvrte de 7h15 à 18h45 120 rue d'Orgemont - 01 71 29 22 62	✓	✓	
Crèche départementale des Presles Ouvrte de 7h15 à 18h45 17 rue de la Justice - 01 71 29 58 39	✓	✓	



La crèche familiale

Crèche familiale *La Souris Verte*

(de 3 mois à 3 ans révolus)
Des assistants maternels agréés et salariés par la Ville accueillent les enfants à leur domicile.

7 rue Mulot
Tél. : 01 49 71 99 45



Les quatre PMI d'Épinay-sur-Seine

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30.

PMI Caillebotte

10 rue Gustave-Caillebotte
Tél. : 01 71 29 52 54

PMI des Presles

17 rue de la Justice
Tél. : 01 71 29 21 05

PMI du Centre-ville

73 rue de Paris
Tél. : 01 71 29 23 20

PMI d'Orgemont

120 rue d'Orgemont
Tél. : 01 71 29 43 35



3 « LES LOISIRS POUR LES 0-3 ANS » »

La ludothèque « L'île aux jeux »

Cette structure dédiée aux jeux accueille les bouts de choux et les enfants, de 0 à 6 ans, sous la responsabilité de leurs parents. Différents espaces ont été aménagés pour que les enfants puissent jouer en toute liberté et l'équipe de la ludothèque est présente pour accueillir les familles et les accompagner dans la découverte des jeux et de leurs règles.

Les enfants peuvent évoluer librement sur cinq espaces différents, selon leurs envies :

- un espace éveil pour les enfants non-marcheurs avec hochets, livres, marionnettes, balles...
- un espace de jeux symboliques et de figurines pour imiter et s'évader par l'imaginaire avec des coins dînette, docteur, garage, pirates...
- un espace de jeux d'eau avec des moulins, des seaux, des gobelets...
- un espace de jeux de construction avec des Lego®, briques et Kapla®
- un espace de jeux de règles avec jeux de société, puzzles, memory, Dooble® et pâte à modeler.



L'île aux jeux

26 rue de Paris
Tél. : 01 48 22 00 01

Horaires d'ouverture

Les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30.
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.
Le samedi de 10h à 12h.

Pendant les vacances

Du mardi au vendredi de 10h à 12h, de 13h30 à 15h30, de 16h à 18h.

Accès gratuit, sur inscription et réservation obligatoire.

Les médiathèques

Coins lecture, séances de comptines pour les bouts de choux, bibliothèques de livres, CD et dessins animés pour les petits... Plus de 950 000 documents sont à votre disposition dans les 3 médiathèques d'Épinay-sur-Seine et sur le réseau de Plaine Commune.

Médiathèque Colette

49 rue de Paris
Tél. : 01 71 86 35 00

Horaires d'ouverture

Le mardi de 14h à 20h.
Le mercredi de 10h à 18h.
Le jeudi de 14h à 18h.
Les vendredis et samedis de 10h à 18h.
Le dimanche (de mi-septembre à fin avril) de 14h à 18h.

Médiathèque Jules Vallès

75 avenue de la Marne
Tél. : 01 71 86 38 91

Médiathèque Albert Camus

11 rue Félix Merlin
Tél. : 01 71 86 36 40

Horaires d'ouverture

Le mardi de 15h à 19h.
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Le vendredi de 14h à 18h.
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Pour les modalités d'inscription, voir page 44.



Éveil et bien-être au cœur des quartiers

Au centre socioculturel Félix Merlin

De 0 à 3 ans

Éveil musical, signes bébé, chant prénatal

Association Signes d'éveil

Pour parents et enfants

Le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 06 18 53 28 43

signesdeveil@gmail.com

De 18 mois à 5 ans

Éveil corporel et sensoriel parents-enfants

Le mercredi de 10h à 11h, de 11h à 12h
et de 14h30 à 15h30.

Pour favoriser le développement
psychomoteur et social de l'enfant à
travers des activités ludiques.

Centre socioculturel Félix Merlin

67 rue Félix Merlin

Tél. : 01 71 29 13 30

csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr

À l'Espace Joséphine Baker

Enfants de - de 4 ans + parent

Ateliers des tout-petits : éveil musical, bricolage, cuisine, jeux éducatifs

Le mercredi, 1 semaine sur 2,
de 15h30 à 16h30.

Activité gratuite.

Espace Joséphine Baker

4 avenue Léon Blum

Tél. : 01 49 71 99 61

espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

À l'Espace Nelson Mandela

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Pour favoriser les relations enfants-
parents dans le cadre du soutien
à la fonction parentale.

Le jeudi matin de 9h30 à 11h30
(hors vacances scolaires), gratuit.

Espace Nelson Mandela

64 avenue de la Marne

Tél. : 01 49 71 99 35

espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr



À la Maison du Centre MC²

De 0 à 3 ans

Les matinées des tout-petits : éveil musical, patouille

Le jeudi matin de 9h à 10h.

Sur inscription. Activité gratuite.

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Un espace anonyme et gratuit pour
favoriser les relations enfants-parents
dans le cadre du soutien à la fonction
parentale. Le mardi matin de 9h30 à
11h30 (hors vacances scolaires), gratuit.

Maison du Centre MC²

35 rue de Paris

Tél. : 01 49 71 99 15

csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Les activités culturelles pour les bouts de chou

Dès 18 mois

Les ciné-concerts

Chaque année, pendant les vacances
scolaires, le service Arts Visuels
organise des ciné-concerts tout
spécialement réservés aux enfants
et aux tout-petits ! Les films
d'animation sont accompagnés
par des concerts live.

Ces escapades cinématographiques
et musicales sont des moments
magiques à partager en famille !
Les séances sont courtes, 30 à 40 min,
et adaptées au très jeune public.

Prenez vos places quand vous voulez !

www.billetterie.epinay-sur-seine.fr

Pôle Musical d'Orgemont

1 rue de la Tête Saint-Médard

Tél. : 01 71 29 13 20



De 18 mois à 3 ans

Contes pour les tout-petits Dans le cadre du Festival « Histoires communes »

Chaque saison, d'octobre à août, les médiathèques du réseau de Plaine Commune organisent un Festival de contes regroupant une centaine de spectacles ouverts à tous les enfants. Des lectures de contes adaptés aux tout-petits sont proposées, de 18 mois à 3 ans.

Retrouvez le programme détaillé sur :
www.mediatheques-plainecommune.fr



Les activités sportives des tout-petits

Dès 4 mois

Bébés nageurs

Des séances de bébés nageurs sont proposées dès 4 mois dans le centre aquatique Le Canyon. Les tout-petits découvrent ainsi les toutes premières joies de l'eau en compagnie de leurs parents.

Les séances se déroulent :

Le samedi matin, de 10h à 11h,
sans réservation.

Entrée gratuite pour les - de 3 ans.

Pataugeoire

Au sein du Canyon, cet espace est réservé aux jeunes enfants et à leurs parents.

Le Canyon

8 rue Henri Wallon

Tél. : 01 49 71 54 64

Mail : canyon@vert-marine.com

www.vert-marine.com

Les aires de jeux pour petits et grands

- 1 Square Blumenthal**
2/4 et 5/8 ans
Rue Ambroise Rendu
- 2 Square Charline Blandin**
2/4 et 5/8 ans
44 rue Saint-Marc
- 3 Square Ali Zebboudj**
2/4, 5/8 et 9/11 ans
Rue Romain Rolland
- 4 Square du Petit Bois**
2/4 et 5/8 ans
Rue de la Justice
- 5 Berges de Seine**
2/4, 5/8 et 9/11 ans
Chemin de Halage
- 6 Jardin des Presles**
2/4 et 5/8 ans
Rue du Commandant Bouchet
- 7 Square des Saisons**
2/4 et 5/8 ans
1 rue Mulot
- 8 Square du 11 Novembre**
2/4 et 5/8 ans
1 rue Monribo
- 9 Jardin de Mevasseret Zion**
2/4 et 5/8 ans
Rue Gilbert Bonnemaison
- 10 Parc des Saules**
2/4 et 5/8 ans
Rue de la Chevrette
- 11 Parc des Econdeaux /
Johanny Berlioz**
2/4, 5/8 et 9/11 ans
Rue des Saules
- 12 Square Gabriel Deneux**
10 mois-3 ans, 2/4 et 5/8 ans
Rue de Saint-Gratien
- 13 Aire de jeux du Dojo**
2/4 et 5/8 ans
Rue de Strasbourg
- 14 Parc central d'Orgemont**
10 mois-3 ans, 2/4 et 5/8 ans
Rue de Marseille /
Rue de Strasbourg
- 15 Square des Fortes Terres**
2/4 et 5/8 ans
Chemin des Fortes Terres
- 16 Square d'Armentières**
2/4 et 5/8 ans
Rue d'Armentières
- 17 Square de Cambrai**
2/4 ans
Rue de Cambrai
- 18 Square rue des Carrières**
2/4 et 5/8 ans
82 rue des Carrières



ENFANCE

Ma ville & mon enfant de 3 à 6 ans

1 - « LES LOISIRS POUR LES 3-6 ANS »	38
La ludothèque « L'île aux jeux »	38
Les médiathèques	38
2 - « LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 4-6 ANS »	38
3 - « LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 3-6 ANS »	39
Les spectacles Jeune public	39
Les ateliers culturels de la Ville	39
Du côté des associations locales	40
4 - « LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 3-6 ANS »	40
5 - « LOISIRS ET BIEN-ÊTRE AU CŒUR DES QUARTIERS »	43
À l'Espace Joséphine Baker	43
À la Maison du Centre MC ²	43
Dans le centre socioculturel Félix Merlin	43
A l'Espace Nelson Mandela	43
EN PRATIQUE : COMMENT INSCRIRE MON ENFANT DANS LES STRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES ?	44

1 « LES LOISIRS POUR LES 3-6 ANS »

La ludothèque « L'île aux jeux »

Voir les informations détaillées concernant cette structure municipale page 32.

L'île aux jeux

26 rue de Paris

Tél. : 01 48 22 00 01

Les médiathèques

Voir les informations détaillées concernant ces structures culturelles page 33.



« 2 LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 4-6 ANS »

Chaque année, la Direction des centres de loisirs élémentaires et de vacances organise des séjours de vacances d'été pour les enfants à partir de 4 ans. Les séjours sont courts (10 jours) et rassemblent 15 enfants en moyenne. Ils se déroulent au choix, au mois de juillet ou au mois d'août. Les thématiques sont variées et, selon la destination choisie, les enfants pourront profiter des joies de la nature ou de la ferme. De nombreuses activités sportives, artistiques, culturelles sont proposées par des animateurs.

Les pré-inscriptions démarrent au mois d'avril pour les séjours d'été.

Informations séjours : 01 49 71 89 41



3 « LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 3-6 ANS »»

Les spectacles Jeune public

Chaque saison, des spectacles Jeune public sont programmés dans les équipements culturels de la Ville : marionnettes, musique, théâtre, danse, ciné-concerts à prix tout doux. Saison culturelle, de septembre à mai : www.epinay-sur-seine.fr www.billetterie.epinay-sur-seine.fr

Maison du Théâtre et de la Danse

75-81 avenue de la Marne
Tél. : 01 48 26 45 00

Pôle Musical d'Orgemont

1 rue de la Tête Saint-Médard
Tél. : 01 71 29 13 20

Les ateliers culturels de la Ville

Musique, chant, danse... choisissez l'enseignement artistique qui éveillera votre enfant et lui permettra de développer ses talents !



À la Maison du Théâtre et de la Danse

Dès 4 ans

Atelier multi-éveil

Cet atelier offre une découverte du monde des arts au travers d'activités artistiques différentes, alliant expression corporelle, musique, théâtre et arts plastiques. Le mercredi matin de 9h30 à 10h30.

Pour les 5/6 ans

Ateliers Théâtre

Apprendre à raconter des histoires de manière ludique... Le mercredi de 10h30 à 11h30.

Ateliers Danse

Pour découvrir la danse contemporaine en étant à l'écoute de son corps. Le mercredi de 15h à 16h.

Dès 6 ans

Ateliers d'arts plastiques pour éveiller sa créativité et développer son imaginaire.

Le mercredi de 14h à 15h30.

Le samedi de 10h30 à 12h.

École d'Arts Plastiques

75-81 avenue de la Marne (MTD)

Tél. : 01 49 71 89 55

**Au Conservatoire
de Musique et de Danse**

Pour les 4-5 ans

Expression corporelle et sensibilisation à la musique.

(horaires : contacter le conservatoire).

**Conservatoire de Musique
et de Danse**

79 avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 71 29 19 64

**Du côté des associations
locales**

Dès 3 ans

Éveil musical

Arcana

Contact : Natacha Le Vigouroux

Tél. : 07 81 83 39 82

arcana.reservations@gmail.com

Dès 5 ans

Échecs

CSME échecs

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Pour compléter votre information, consultez l'Annuaire des associations 2023-2024 sur le site de la ville :

www.epinay-sur-seine.fr

ou flashez le QR Code



**4 LES ACTIVITÉS
SPORTIVES
POUR LES 3-6 ANS**

**Du côté des associations
sportives**

Dès 3 ans

Baby-gym

CSME gym / baby-gym

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Baby-judo

CSME arts martiaux

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Twirling bâton

Twirling club F.F.S.T.B Épinay-sur-Seine

Contact : Sylvie Roumegou

Tél. : 01 40 56 56 88 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) ou 06 51 95 93 06

sroumegou@yahoo.fr

Dès 4 ans

Baby-krav

USAM - Union des systèmes et arts multiples

Krav-maga urbain et baby
Contact : Hassan Charraoui
Tél. : 06 66 46 58 28
usamfrance@gmail.com
www.kravmagaurbain.fr

Danse modern jazz

Dans'Âm

Contact : Souad Lecourbaron
Tél. : 06 27 72 03 63
association.dansam@gmail.com

Karaté full contact, boxe anglaise, karaté mix - mix & kickboxing

Karaté Full Contact

Contact : Rachid Zeddou
Tél. : 06 65 13 17 66
karatecontact.epinay@gmail.com
www.karate-full-contact.fr

Shinto Karaté ryu

Baby-karaté, karaté wado-ryu et self-défense

Contact : Etienne Alcaraz
Tél. : 07 83 80 07 34
etienne.alcaraz@gmail.com
www.shintokarateryu.fr



Judo - Ju-jitsu - Taïso

CSME arts martiaux

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Judo - Ju-jitsu - Taïso

JCO - Judo-Club d'Orgemont

Contact : Karim Brahmi
Tél. : 06 10 68 48 72
judocluborgemont@aol.com
www.jcorgemont.clubeo.com

Muay Thai

CSME muay thai

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Dès 5 ans

Athlétisme

CSME athlétisme

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Boxe française

CSME boxe française

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Danse hip-hop et danse orientale

Isis Art

Contact : Katherine François

Tél. : 06 17 53 27 26

Isisart7@gmail.com

Danses traditionnelles d'Haïti

Hibiscus Haïti de France

Contact : Guerdie Paul

Tél. : 07 71 88 73 30

hibiscus.haitifrance509@gmail.com

www.hibiscushaitifrance.com

Escrime

CSME escrime

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Football

*AFE - Académie de Football
d'Épinay-sur-Seine*

Tél. : 01 42 35 19 71

554212@lpiff.fr

Tennis - Badminton

CSME badminton

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Dès 6 ans

Danse traditionnelle des Antilles et danses modernes (hip-hop, dance-hall, afro-caribéenne)

ADA - Amicale des Antillais

Contact : Corinne Rosso

Tél. : 06 27 22 51 83

ada97epinay@gmail.com

Danse afro, house et hip-hop

The sowl project

Contact : Kenny Cammarota

Tél. : 06 23 69 39 38

thesowlproject.asso@gmail.com

www.the-sowl-project.assoconnect.com



Escalade

CSME escalade

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Volley-ball

CSME volley-ball

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Zumba kid

Danse Latine

Contact : Luis Gelvez

Tél. : 06 30 07 64 58

luis@danselatina.fr

www.danselatina.fr



Pour compléter ces informations,
consultez l'Annuaire des associations
2023-2024 en ligne sur le site de
la ville : www.epinay-sur-seine.fr



5 LOISIRS ET BIEN-ÊTRE AU CŒUR DES QUARTIERS

À l'Espace Joséphine Baker

Ateliers d'Arts plastiques

Cet atelier est proposé par un professeur diplômé des Beaux-Arts.

Pour les 4/5 ans

Le mardi : de 17h à 18h.

Pour les 6/8 ans

Le jeudi : de 17h à 18h30.

Espace Joséphine Baker

4 avenue Léon Blum

Tél. : 01 49 71 99 61

espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

À la Maison du Centre MC²

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Le mardi matin de 9h30 à 11h30 et un samedi après-midi par mois.

Pour les 3/6 ans

Cours d'Anglais

Relais Mini-Schools

Enfants de maternelle et d'élémentaire.

Tél. : 06 60 74 74 24

i.dehainault@mini-schools.com

Maison du Centre MC²

35 rue de Paris

Tél. : 01 49 71 99 15

csc.m.centre@epinay-sur-seine.fr

Dans le centre socioculturel Félix Merlin

Pour les 3/6 ans et leurs parents

Atelier « Parler Bambin »

Dans le cadre de la Cité éducative.

Le mercredi matin et le samedi après-midi.

Jusqu'à 5 ans

Éveil corporel et sensoriel parents-enfants

Le mercredi de 10h à 11h, de 11h à 12h et de 14h30 à 15h30. Pour favoriser le développement psychomoteur et social de l'enfant à travers des activités ludiques.

Centre socioculturel Félix Merlin

67 rue Félix Merlin

Tél. : 01 71 29 13 30

csc.f.merlin@epinay-sur-seine.fr

À l'Espace Nelson Mandela

De 0 à 6 ans

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Le jeudi matin de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires), gratuit.

Pour les 3/6 ans et leurs parents

Atelier « Parler Bambin »

Dans le cadre de la Cité éducative.

Le mercredi matin et le samedi après-midi.

Espace Nelson Mandela

64 avenue de la Marne

Tél. : 01 49 71 99 35

espace.nmandela@epinay-sur-seine.fr



COMMENT **INSCRIRE** MON ENFANT DANS LES STRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES ?

1 - À la Maison du Théâtre et de la Danse

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le Portail Famille ou sur place.

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Maison du Théâtre et de la Danse

75-81 avenue de la Marne

Informations : 01 48 26 45 00

saison.culturelle@epinay-sur-seine.fr

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Le paiement s'effectue sur le Portail Famille par prélèvement automatique, en septembre et novembre, ou sur place : par chèque, espèces ou carte bancaire.

2 - Au Conservatoire de Musique et de Danse

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le Portail Famille ou sur place.

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Conservatoire de Musique et de Danse

79 avenue Jean Jaurès.

Informations : 01 71 29 19 64

conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Le paiement s'effectue sur le Portail Famille ou sur place, par chèque, espèces, carte bancaire ou prélèvement automatique mensuel, d'octobre à mars inclus.

3 - À l'École d'Arts Plastiques

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le Portail Famille :

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Sur rendez-vous, auprès du service

Arts visuels : 01 49 71 89 55

Paiement possible, sur le Portail Famille, ou auprès du Service Arts visuels par prélèvement automatique, d'octobre à mars inclus, chèque ou espèces.

4 - Au Pôle Musical d'Orgemont

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le Portail Famille ou sur place.

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Pôle Musical d'Orgemont

1 rue de la Tête Saint Médard

Informations : 01 71 29 13 20

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Le paiement s'effectue sur le Portail Famille ou sur place, par prélèvement automatique (en septembre et novembre), par chèque, espèces ou carte bancaire.

5 - À la médiathèque

La carte des médiathèques est gratuite et utilisable sur l'ensemble du réseau des médiathèques de Plaine Commune.

Elle permet d'emprunter des documents et d'accéder aux ressources en ligne.

Pour l'obtenir, vous pouvez vous rendre dans une des médiathèques avec les documents suivants :

- Pour un adulte : une pièce d'identité et un courrier récent avec nom et adresse.
- Pour un mineur : une autorisation parentale remplie par l'adulte responsable de l'enfant (formulaire également disponible sur place) et un courrier récent avec nom et adresse.

6 - À l'École Municipale du Sport

Voir les informations concernant l'EMS page 49. Pour inscrire votre enfant à l'École Municipale du Sport, rendez-vous sur le Portail Famille :

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Un mail de confirmation vous sera envoyé pour valider votre inscription.

Renseignements

EMS : 01 49 71 32 82

ems@epinay-sur-seine.fr



ENFANCE

Ma ville & mon enfant de 6 à 12 ans

1 - « LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 6-12 ANS »	46
Un sésame : la programmation culturelle de la Ville	46
Les ateliers de la Maison du Théâtre et de la Danse	46
Premiers pas au Conservatoire de Musique et de Danse	47
Découvrez l'École d'Arts Plastiques	47
Les arts à proximité dans les centres socioculturels	48
2 - « LES CLUBS ATA : ANIMATIONS TOUS AZIMUTS DES CENTRES SOCIOCULTURELS »	48
3 - « LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 6-12 ANS »	49
L'École Municipale du Sport (EMS)	49
L'École Municipale du Sport adapté	49
Du côté des associations sportives	50
4 - « LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 6-12 ANS »	51
5 - « CITOYENNETÉ, PREMIERS PAS... »	51
Le Conseil Municipal des Enfants	51

1 « LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES 6-12 ANS »»



Un sésame : la programmation culturelle de la Ville

De nombreux spectacles proposés dans le cadre de la Saison culturelle de la Ville à la Maison du Théâtre et de la Danse, au Pôle Musical d'Orgemont et à l'Espace Lumière sont accessibles aux enfants ! Profitez-en pour les découvrir en famille, qu'il s'agisse de danse, de théâtre, de marionnettes, de concerts ou de one-man show !

Retrouvez la
programmation
culturelle de
la Ville sur :



Les ateliers de la Maison du Théâtre et de la Danse

Ateliers Danse

Pour découvrir la danse contemporaine avec des artistes.

Pour les 7-9 ans

Le mercredi de 16h à 17h.

Pour les 10-15 ans

Le mercredi de 14h à 15h

Ateliers Théâtre

Apprendre à raconter des histoires de manière ludique.

Pour les 7-8 ans

Le mercredi de 9h30 à 10h30.

Pour les 9-11 ans

Le mercredi de 11h30 à 12h30
ou de 16h à 17h.

Maison du Théâtre et de la Danse

75-81 avenue de la Marne

Tél : 01 48 26 45 00

Inscriptions sur place ou sur le Portail
Famille : www.famille.epinay-sur-seine.fr



Premiers pas au Conservatoire de Musique et de Danse

Initiation à la danse

Pour les 6/8 ans

Un premier pas dans l'apprentissage chorégraphique (1h/semaine).

- **Danse initiation 1** (6 ans)
- **Danse initiation 2** (7 ans)
- **Classique, contemporain, modern jazz** (dès 8 ans)

Les cours de danse se déroulent au studio de danse, 7 rue Mulot.

■ Renseignements : 01 71 29 19 64

Initiation à la musique

Pour les 6/8 ans

- **Initiation 1** (6 ans) : atelier découverte + chorale (2 cours/semaine).
- **Initiation 2** (7 ans) : formation musicale + instrument (année d'essai) + chorale (3 cours/semaine).
- **Cursus** (dès 8 ans) : formation musicale + instrument + pratique collective (3 cours/semaine).

Les cours de musique se déroulent au Conservatoire, 79 avenue Jean Jaurès.

Tél. : 01 71 29 19 64
conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Inscriptions sur place ou sur le Portail Famille : www.famille.epinay-sur-seine.fr



Découvrez l'École d'Arts Plastiques

Des ateliers sont proposés pour tous les artistes en herbe, tous les mercredis et samedis, de septembre à juillet (hors vacances scolaires et jours fériés). Imagination, créativité, sensibilité sont explorées par le biais de différents médiums et techniques : dessin, collage, peinture, sculpture, gravure, etc.

Pour les 6/8 ans

Le mercredi : de 14h à 15h30.
Le samedi : de 10h30 à 12h.

Pour les 9/11 ans

Le mercredi : de 16h à 17h30.
Le samedi : de 13h30 à 15h.

Les créations de nos petits artistes en herbe sont exposées au mois de juin !

Des stages de 3 à 5 jours sont proposés pendant les vacances scolaires (ils sont ouverts aux enfants non-inscrits à l'année).

Les ateliers se déroulent à la Maison du Théâtre et de la Danse, 75-81 avenue de la Marne.

ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr
Inscriptions sur le Portail Famille :
www.famille.epinay-sur-seine.fr
ou sur rendez-vous, auprès du
Service Arts Visuels : 01 49 71 89 55

Les arts à proximité dans les centres socioculturels

À l'Espace Joséphine Baker

Pour les 6/8 ans

Ateliers d'Arts plastiques

Le jeudi : de 17h à 18h30.

Pour les 9/12 ans

Ateliers d'Arts plastiques

Le vendredi : de 17h à 18h30.

Pour les élèves, du CM1 à la 5^e

Atelier Théâtre

Le samedi de 14h30 à 16h30.

Espace Joséphine Baker

4 avenue Léon Blum

Tél. : 01 49 71 99 61

espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr



LES CLUBS ATA : ANIMATIONS TOUS AZIMUTS DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Le mercredi après-midi et tous les après-midis pendant les vacances scolaires, de 13h30 à 17h, les enfants âgés de 6 à 12 ans sont accueillis au sein des centres socioculturels de quartier dans le cadre de l'accueil de loisirs des clubs ATA : « Animations Tous Azimuts ».

Au programme : des activités ludiques et sportives, des initiations scientifiques et artistiques ainsi que des sorties à la journée peuvent être proposées. Des mini-séjours, de 2 à 3 nuits, sont également régulièrement organisés.

Pour toute information,

contactez votre centre socioculturel :

Espace Nelson Mandela : 01 49 71 99 35.

Espace Joséphine Baker : 01 49 71 99 61.

Centre socioculturel Félix Merlin :

01 71 29 13 34/13 35.

Maison de Centre MC² : 01 49 71 99 15.



3 LES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 6-12 ANS

L'École Municipale du Sport (EMS)

Elle accueille les enfants inscrits en école élémentaire, sur le temps périscolaire, quatre demi-journées par semaine :

- le lundi et le vendredi de 16h30 à 19h,
- le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les enfants inscrits en centres de loisirs sont acheminés jusque dans les différentes structures sportives de la ville par les équipes d'animation, sans intervention des parents.

L'EMS Premiers Pas (CP/CE1)

Afin de développer leur motricité et leur savoir-faire, les enfants sont initiés à cinq types d'activités physiques différentes au cours de l'année, parmi les suivantes : **sports collectifs, sports d'expression, sports d'opposition, sports de raquette et sports d'eau.**

L'ensemble des activités se pratiquent dans les structures de quartier afin de minimiser les déplacements et d'augmenter le temps d'activité.

L'EMS Dynamique (CE2/CM1/CM2)

Les enfants expérimentent chaque trimestre un sport différent parmi une quinzaine d'activités proposées, comme le **karaté, la danse modern jazz, la natation, la boxe française, le VTT ou le roller.**



L'École Municipale du Sport
6 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 49 71 32 82
ems@epinay-sur-seine.fr



L'École Municipale du Sport adapté

Afin d'ouvrir la pratique sportive à tous les enfants, la Ville d'Épinay-sur-Seine a créé en septembre 2021 une École Municipale du Sport adapté à destination d'enfants à besoins particuliers, porteurs de handicap mental ou psychique, et scolarisés dans des dispositifs spécialisés. Les enfants sont encadrés par une équipe d'éducateurs, formés et qualifiés pour l'accueil des enfants dans un cadre sécurisé, avec un soin tout particulier apporté à la socialisation et au développement de la motricité. **Des séances de natation, d'éveil corporel, de sports d'opposition mais aussi des activités en extérieur et des jeux de balle leur sont ainsi proposés.**



L'École Municipale du Sport adapté

6 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 49 71 32 82
ems@epinay-sur-seine.fr

Du côté des associations sportives

Les activités sportives à pratiquer dès 6 ans sont présentées dans le chapitre 3-6 ans page 42.

Dès 7 ans

Basket-ball

CSME basket-ball

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Kung Fu, Wing Chun

ETSAM

Contact : Malika Guessoum
Tél. : 07 67 22 05 26
contact.etsam@gmail.com

Tennis de table

CSME tennis de table

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Voir les activités sportives que l'on peut démarrer plus tôt pages 40, 41 et 42.

Dès 8 ans

Handball

HAND 93 Épinay-sur-Seine / L'Île-Saint-Denis

Contact : Malek Aït Arkoub
Tél. : 07 45 67 62 01
hand93ei@gmail.com

Natation (apprentissage)

Crawl, dos, brasse
CSME natation

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Dès 10 ans

Tir à l'arc

CSME tir à l'arc

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr
www.csme.fr

Dès 12 ans

Pétanque

CSME pétanque

Tél. : 01 42 35 06 42
info@csme.fr - www.csme.fr



4 « LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 6-12 ANS »

Chaque année, la Direction des centres de loisirs élémentaires et de vacances organise des séjours d'été pour les enfants à partir de 6 ans.

Au programme : des vacances à la mer, en Bretagne à Pleubian ou dans le Var, au Pradet, mais aussi à Meyronnes, pour les amateurs de montagne ! Les séjours proposés durent de 10 à 22 jours.

Ils se déroulent au choix, au mois de juillet ou au mois d'août. De nombreuses activités sportives ou aquatiques sont proposées et encadrées par des animateurs.

Les pré-inscriptions démarrent au mois d'avril pour les séjours d'été.

■ Informations séjours : 01 49 71 89 41

5 « CITOYENNETÉ, PREMIERS PAS... »

Le Conseil Municipal des Enfants

Tous les ans, au mois d'octobre, chaque école élémentaire de la Ville organise les élections des représentants du Conseil Municipal des Enfants, après une campagne électorale plus vraie que nature !

64 élèves de CM1 et CM2 sont élus pour devenir les porte-paroles de tous les écoliers mais aussi pour créer, développer et mettre en œuvre trois grands projets sur l'année.

Les anciens membres du Conseil Municipal des Enfants, des classes de 6^e et 5^e, deviennent ensuite des « Reporters Citoyens ».

Conseil Municipal des Enfants

1 rue Mulot - Mairie annexe

Tél. : 01 49 71 98 90



TARIFS DES PRESTATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES - ANNÉES 2023/2024

QUOTIENT FAMILIAL DE RESSOURCES	CODE TARIF	REPAS SCOLAIRE AVEC OU SANS ALLERGIE <i>(Tarif journalier)</i>	ÉTUDES DIRIGÉES <i>(Tarif journalier)</i>	ÉTUDES + ANIMATIONS APRES ÉTUDES <i>(Tarif journalier)</i>	C. L. P. / C. L. M.		C. L. E.		PÉNALTÉS*	C. L. M.		E.M.S. <i>(Forf. mensuel)</i>
					MATIN <i>(Forf. mensuel)</i>	MERCREDI VACANCES <i>(Tarif journalier)</i>	MERCREDI <i>1/2 journée sans repas</i>	MERCREDI <i>1/2 journée Stage de révision</i>		SOIR <i>(Forf. mensuel)</i>		
0 à 229 €	1	1,30 €	1,36 €	2,60 €	10,39 €	4,14 €	2,48 €	3,78 €	10,00 €	16,83 €	9,01 €	
230 à 339 €	2	1,93 €	1,46 €	2,79 €	10,66 €	5,61 €	2,62 €	4,55 €	10,00 €	25,09 €	9,41 €	
340 à 439 €	3	2,60 €	1,59 €	2,93 €	10,91 €	7,03 €	2,94 €	5,54 €	10,00 €	32,85 €	10,56 €	
440 à 544 €	4	3,25 €	1,68 €	3,07 €	11,18 €	8,40 €	3,26 €	6,51 €	10,00 €	38,08 €	11,59 €	
545 à 654 €	5	3,55 €	1,82 €	3,28 €	11,44 €	9,29 €	3,62 €	7,17 €	10,00 €	43,33 €	13,71 €	
655 à 804 €	6	3,92 €	1,95 €	3,50 €	11,69 €	10,56 €	4,12 €	8,04 €	10,00 €	48,47 €	16,28 €	
805 à 999 €	7	4,16 €	2,08 €	3,68 €	11,96 €	11,44 €	4,57 €	8,73 €	10,00 €	53,05 €	19,14 €	
1000 à 1244 €	8	4,42 €	2,27 €	3,93 €	12,21 €	12,55 €	5,05 €	9,47 €	10,00 €	58,90 €	22,93 €	
1245 à 1579 €	9	4,68 €	2,41 €	4,13 €	12,47 €	13,59 €	5,61 €	10,29 €	10,00 €	65,04 €	27,08 €	
1580 et plus	10	5,43 €	2,57 €	4,53 €	12,74 €	15,42 €	6,40 €	11,83 €	10,00 €	74,89 €	32,91 €	
Hors commune travaillant à Épinay	HC / E	5,43 €	2,57 €	4,53 €	12,74 €	15,42 €	6,40 €	11,83 €	10,00 €	74,89 €	32,91 €	
Hors commune	HC	6,74 €	2,92 €	5,14 €	19,74 €	25,48 €	12,55 €	19,29 €	10,00 €	139,23 €	46,23 €	
Présence occasionnelle					5,02 €					8,31 €		

*RETARD : pour les centres de loisirs maternels, élémentaires, études dirigées et l'École Municipale du Sport = 10 € par heure entamée

*RESERVATION : pour les centres de loisirs mercredis et vacances en cas de non réservation = 10 € par jour non réservé

SCOLARITÉ

Mon enfant à l'école de 3 à 11 ans

1 - « TOUT SUR LA SCOLARITÉ »	54
Contacter mon école maternelle	54
Contacter mon école élémentaire	55
Une journée à l'école	56
INFOS PRATIQUES : COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE ?	57

2 - « LA VIE PÉRISCOLAIRE »	58
La restauration scolaire	58
Les centres de loisirs	59
Les inscriptions périscolaires	61

3 - « L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ »	62
L'étude dirigée après la classe	62
L'accompagnement à la scolarité dans les centres socioculturels	62
Les stages de révisions pendant les vacances	62
Le programme de réussite éducative	62
La « Cité éducative »	63

4 - « AGIR POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE »	64
Cap sur l'école numérique !	64
Les projets pédagogiques	64

1

« TOUT SUR LA SCOLARITÉ »

Contactez mon école maternelle

École maternelle Alexandre Dumas
Rue de Dijon
Tél. : 01 48 41 70 75

École maternelle Anatole France
Rue de Strasbourg
Tél. : 01 48 41 49 93

École maternelle Gros Buisson
Rue d'Armentières
Tél. : 01 49 71 42 03

École maternelle Victor Hugo
17 rue Victor Hugo
Tél. : 01 49 71 99 50

École maternelle Jean Jaurès nord
13 rue de la Justice
Tél. : 01 49 71 99 86

École maternelle Jean Jaurès sud
7 rue de la Justice
Tél. : 01 49 71 99 73

École maternelle Marlène Jobert
142 avenue de la République
Tél. : 01 49 71 42 93



École maternelle Lacépède
3 rue de la Chevrette
Tél. : 01 49 71 99 71

École maternelle La Venelle
5 chemin des Anciens Prés
Tél. : 01 49 71 99 34

École maternelle Les Écondeaux
2 rue des Saules
Tél. : 01 49 71 79 94

École maternelle Louis Pasteur
136 avenue de la République
Tél. : 01 49 71 98 10

École maternelle Jean Renoir
3 rue du Maréchal Maison
Tél. : 01 49 71 42 44

École maternelle Romain Rolland
1 rue Romain Rolland
Tél. : 01 49 71 99 75

**École maternelle
Jean-Jacques Rousseau**
Square de Cherbourg
Tél. : 01 49 71 99 92



École maternelle Victor Schœlcher
98 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 49 71 99 84

Contacter mon école élémentaire

École élémentaire Alexandre Dumas
57 rue Félix Merlin
Tél. : 01 49 71 79 33

École élémentaire Anatole France
59 rue Félix Merlin
Tél. : 01 49 71 79 01

École élémentaire Victor Hugo 1
17 rue Victor Hugo
Tél. : 01 49 71 99 06

École élémentaire Victor Hugo 2
17 rue Victor Hugo
Tél. : 01 49 71 99 05

École élémentaire Jean Jaurès 1
9 rue de la Justice
Tél. : 01 49 71 89 29

École élémentaire Jean Jaurès 2
11 rue de la Justice
Tél. : 01 49 71 89 67

École élémentaire Lacépède 1
5 rue de la Chevrette
Tél. : 01 49 71 99 80

École élémentaire Lacépède 2
5 rue de la Chevrette
Tél. : 01 49 71 99 83

École élémentaire Les Écondeaux
6 rue des Saules
Tél. : 01 49 71 79 61



Si l'Éducation Nationale a la charge des contenus d'enseignement, de l'ouverture ou de la fermeture des classes dans les écoles du premier degré, c'est la Ville qui est chargée de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

École élémentaire Georges Martin
2 rue Mulot
Tél. : 01 49 71 98 15

École élémentaire Louis Pasteur 1
5 rue Pasteur
Tél. : 01 49 71 42 10

École élémentaire Louis Pasteur 2
7 rue Pasteur
Tél. : 01 49 71 42 39

École élémentaire Romain Rolland
1 rue Romain Rolland
Tél. : 01 49 71 98 31

École élémentaire Jean-Jacques Rousseau 1
Square de Cherbourg
Tél. : 01 49 71 42 01

École élémentaire Jean-Jacques Rousseau 2
Square de Cherbourg
Tél. : 01 49 71 42 36

École privée Sainte-Thérèse (sous contrat)
10 rue de la Chevrette
Tél. : 01 48 26 87 38

Inspection de l'Éducation Nationale :
48-50 avenue d'Enghien
Tél. : 01 41 68 20 46

Une journée à l'école

Les rythmes scolaires

Votre enfant entre à l'école à la rentrée prochaine ? Vous vous demandez ce que sera son emploi du temps ? Voici le déroulé d'une journée à l'école...

En école maternelle et en élémentaire, les enfants ont classe tous les jours de la semaine, sauf le mercredi. Ils peuvent entrer dans l'enceinte de l'école une dizaine de minutes avant le début des cours.



Temps scolaire

Les enfants sont accueillis à l'école :

- le matin : de 8h30 à 11h30,
- l'après-midi : de 13h30 à 16h30.

Temps périscolaire

Les enfants sont accueillis en dehors du temps scolaire :

- le matin avant l'école,
- le soir après l'école,
- le midi pendant la pause méridienne,
- le mercredi.

Ils sont alors encadrés par les équipes d'animation des centres de loisirs maternels et élémentaires, qui leur proposent des activités périscolaires au sein des établissements scolaires.

Le temps scolaire / Le temps périscolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 8h20	Accueil du matin		Centre de loisirs	Accueil du matin	
8h30 à 11h30	Classe			Classe	
11h30 à 13h30	Pause déjeuner en restaurant scolaire ou à domicile		École Municipale des Sports	Pause déjeuner en restaurant scolaire ou à domicile	
13h30 à 16h30	Classe			Classe	
16h30 à 18h	Pour les élèves de maternelle : Centre de loisirs		Ou Centre Socio culturel	Pour les élèves de maternelle : Centre de loisirs	
	Pour les élèves d'élémentaire : Études dirigées			Pour les élèves d'élémentaire : Études dirigées	
18h à 19h	Pour tous les élèves des Centres de loisirs		Ou Activité culturelle	Pour tous les élèves des Centres de loisirs	



COMMENT **INSCRIRE** MON ENFANT À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE ?

J'emménage à Épinay-sur-Seine, dans quelle école sera affecté mon enfant ?

L'affectation dans une école maternelle ou élémentaire dépend de deux éléments :

- l'adresse postale de la résidence principale des parents,
- la capacité d'accueil de l'établissement le plus proche du domicile.

1 - Inscriptions en petite section de maternelle

Les inscriptions pour les enfants qui entrent en petite section de maternelle se déroulent durant le mois de février précédant la rentrée.

Les dates précises sont annoncées sur le site internet de la Ville, sur le Portail Famille, dans le magazine d'information municipale Épinay en Scène et par voie d'affichage
www.famille.epinay-sur-seine.fr

2 - Inscriptions à l'école élémentaire

À l'issue de la grande section de maternelle, effectuée dans une école de la ville, l'inscription de votre enfant à l'école élémentaire de secteur se fait automatiquement. Toutes les inscriptions pour l'année scolaire en cours, que ce soient celles des élèves entrant en petite section de maternelle, des nouveaux arrivants ou de tout enfant souhaitant intégrer une école publique de la ville peuvent être effectuées en ligne, sur le Portail Famille.

Renseignements : 01 49 71 89 04

Pièces à fournir

- Livret de famille ou acte de naissance.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, relevé de la Caisse des allocations familiales, avis de taxe foncière pour les propriétaires...).
- Carnet de santé avec les vaccins obligatoires à jour.
- Attestation de la Caisse des allocations familiales.

En cas de garde alternée :

- un justificatif de domicile de chaque responsable légal,
- un courrier signé des deux responsables légaux avec copie des pièces d'identité respectives, stipulant l'adresse de rattachement de l'enfant.

En cas de séparation :

- une photocopie de la dernière décision fixant la garde de l'enfant.

En cas d'hébergement par un tiers, ce dernier doit fournir :

- sa pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation sur l'honneur de l'hébergeant ainsi qu'un document émanant d'une administration ou d'un employeur mentionnant l'adresse de l'hébergeant au nom de l'hébergé.

2

« LA VIE PÉRISCOLAIRE »



La restauration scolaire

Le déjeuner à la restauration scolaire

Si votre enfant déjeune à l'école, il découvrira tous les jours des menus variés et équilibrés lui garantissant de bonnes habitudes alimentaires.

La Ville choisit ses fournisseurs avec le plus grand soin pour assurer des repas riches en goûts, composés de plats faits maison, concoctés avec des produits de qualité et bons pour la santé !

Le choix des produits bio !

La qualité des repas passe aussi par le pari du bio :

- - 56 % des dépenses alimentaires scolaires ont été consacrées aux achats de produits BIO et 13 % aux produits SIQO (labels rouges, AOP, AOC).
- Deux repas végétariens, réalisés à base de produits majoritairement biologiques, en priorité « faits maison » sont servis par semaine.

Découvrez les menus sur le site de la ville : www.epinay-sur-seine.fr ou chaque dimanche sur le Facebook de la Ville pour la semaine à venir.



Des garanties d'hygiène

La cuisine centrale d'Épinay-sur-Seine est titulaire d'un agrément européen avalisé par la Direction départementale de la protection de la population, garantissant un respect total de la législation actuelle en termes d'hygiène.



Halte au gaspillage alimentaire

Bien manger, c'est aussi ne pas gaspiller. Dans le cadre de la restauration scolaire, les enfants sont régulièrement sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

BON À SAVOIR !

Allergies alimentaires

En cas d'allergie alimentaire, confirmée par la remise d'un certificat médical provenant d'un allergologue, un plat spécifique sera mis en place. Vous devez obligatoirement prendre rendez-vous auprès du médecin scolaire afin d'établir un **Projet d'accueil individualisé (PAI)** permettant d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions. Vous devrez ensuite apporter ce PAI au service **Écoles et loisirs** pour qu'il soit signé par tous les partenaires concernés.

Pour tout complément d'information : 01 49 71 79 30.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels

De 2 ans ½ à 6 ans

Les centres de loisirs maternels de la Ville accueillent les enfants sur différents temps et leur proposent des activités ludiques et éducatives.

Accueil du matin et du soir

Les enfants sont accueillis :

- de 7h30 à 8h20 le matin avant l'école,
- de 16h30 à 19h le soir, après l'école.

Des ateliers, des jeux, des activités sont mis en place pour les petits.

Accueil du midi (de 11h30 à 13h30)

Sur le temps de la restauration, des moments récréatifs adaptés sont proposés : contes, jeux, mini-spectacles.



Accueil du mercredi (de 7h30 à 19h)

- de 7h30 à 19h toute la journée,
- de 7h30 à 13h30, le matin avec repas,
- de 12h à 19h, l'après-midi avec repas.

Le mercredi, les enfants doivent être déposés entre 7h30 et 9h.

Le soir, ils doivent être récupérés entre 17h et 19h.

Des activités par milliers...

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, des activités manuelles (peinture, dessin...), de découverte (sorties, cinéma, camping, pique-nique...), ou de plein-air sont organisées. La journée est ponctuée par la pause déjeuner, la sieste et le goûter (pris sur place).

Durant les vacances scolaires, des regroupements sont organisés par quartier.

Les centres de loisirs élémentaires

Dès 6 à 16 ans

La ville dispose de 3 centres de loisirs et d'un centre aéré situé à Presles : la Commanderie de Presles, dans le Val-d'Oise. Ces structures favorisent l'autonomie des enfants en leur proposant des activités ludiques et éducatives. Les centres de loisirs accueillent les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Accueil du mercredi :

- de 7h30 à 19h toute la journée,
- de 7h30 à 12h sans repas,
- de 7h30 à 13h30 le matin avec repas,
- de 12h à 19h l'après-midi avec repas,
- de 13h30 à 19h sans repas.

Accueil pendant les vacances scolaires : de 7h30 à 19h.

De nombreuses activités sportives, artistiques, culturelles ou de loisirs sont proposées :

- activités sportives : piscine, sports collectifs, patinoire,
- ateliers : mini-ferme, jardinage,
- activités artistiques : peinture, sculpture, dessin,



- activités d'expression : danse, théâtre, expression corporelle,
- loisirs de plein-air : jeux en forêt, balades à vélo,
- sorties : musées, bases de loisirs, représentations théâtrales.

Pendant l'école :

Accueil du matin : de 7h30 à 8h20.
Accueil du midi : de 11h30 à 13h30.
Accueil du soir : de 18h à 19h.

Les centres de loisirs d'Épinay-sur-Seine

Centre de loisirs Jean-Jacques Rousseau

Square de Cherbourg
et école Victor Hugo, rue Victor Hugo
Tél : 01 48 41 33 33

Centre de loisirs Jean Jaurès

École Jean Jaurès, 11 rue de la Justice
et école Pasteur, avenue de la République
Tél : 01 48 26 85 18

Centre de loisirs Lacépède

5 rue de la Chevrette
Tél : 01 48 21 75 74

Inscriptions périscolaires

Chaque année, à partir du mois d'avril, vous pouvez préinscrire vos enfants aux activités périscolaires : restauration scolaire, centres de loisirs, études dirigées et École Municipale du Sport, pour la rentrée de septembre à venir. Informez-vous grâce au journal d'information municipale Épinay en Scène et à l'affichage municipal.

Pré-inscriptions :

En ligne sur le Portail Famille :
www.famille.epinay-sur-seine.fr

Et sur rendez-vous auprès du service
Écoles et loisirs : 01 49 71 89 04
Mairie Annexe : 01 49 71 99 12
Mairie Annexe d'Orgemont :
01 48 41 25 25.

Pièces à fournir :

Si vous percevez des allocations familiales : attestation de paiement CAF du mois en cours.

Si vous ne percevez pas des allocations familiales :

- l'avis d'imposition sur les revenus de l'année n-1 ou le bulletin de salaire de décembre de l'année n-1 de chaque parent,
- en cas d'absence de ressources, une évaluation de ressources financières établie par les services sociaux.

Pour tous :

- le carnet de santé avec les vaccins obligatoires à jour,
- des photos d'identité de moins de 3 mois : 1 pour les enfants scolarisés en maternelle, 1 pour les centres de loisirs élémentaires, 1 pour l'animation après l'étude et/ou l'accueil du matin, 1 pour l'École Municipale du Sport.

BON À SAVOIR !

L'accueil des enfants dans les centres de loisirs, le mercredi ou pendant les vacances scolaires, n'est possible que sur réservation, en ligne sur le Portail Famille ou après avoir pris rendez-vous auprès du service Ecoles et Loisirs.

Une majoration de 10 € (par jour et par enfant) sera appliquée lorsque cette réservation n'est pas effectuée au préalable.

Pour un accueil le mercredi, les places doivent être réservées jusqu'au dimanche soir précédent le mercredi.

Pour un accueil pendant les vacances scolaires, réservez trois semaines avant au minimum.

Consultez le tableau des dates de réservation sur le Portail Famille :
www.famille.epinay-sur-seine.fr

Renseignements : 01 49 71 89 04



« L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ »

L'étude dirigée après la classe

Au sein des écoles de la ville, les élèves inscrits en élémentaire peuvent assister à l'étude dirigée de 16h30 à 18h. L'étude dirigée est dispensée par des enseignants, dans chaque école élémentaire, ce qui permet aux élèves d'avancer dans leur travail et de revoir les leçons incomprises.

L'accompagnement à la scolarité dans les centres socioculturels

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aux enfants qui, scolarisés du CP à la 3^e, ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. L'inscription se fait sur proposition des enseignants, pour l'année entière, et permet de bénéficier de quatre heures de soutien hebdomadaires.

Les stages de révisions pendant les vacances scolaires

À chaque période de vacances scolaires (sauf à Noël), la Ville propose à tous les élèves du CP au CM2 des stages de révisions, sur inscription préalable.



Ceux-ci sont gratuits, sans condition de niveau et encadrés par des enseignants volontaires. Ils permettent aux jeunes participants de réviser ou d'approfondir leurs connaissances tout en s'amusant, grâce notamment à l'utilisation de supports attractifs, comme les tablettes ou la web radio.

Renseignements et inscriptions sur le Portail Famille :

www.famille.epinay-sur-seine.fr
ou sur rendez-vous auprès du service
Écoles et loisirs : 01 49 71 89 04

Le programme de réussite éducative (de 2 à 16 ans)

Si votre enfant présente des fragilités scolaires, familiales, comportementales... n'hésitez pas à prendre contact avec le service de la Réussite éducative qui pourra vous proposer un accompagnement complet et personnalisé.

Cette équipe est composée de deux éducatrices spécialisées et d'une psychologue. Ce dispositif, entièrement gratuit, permet de construire avec chaque famille un parcours individualisé et met en place des réponses adaptées.

Service Réussite éducative

Mairie annexe

1 rue Mulot

Tél. - Coordinatrice : 01 49 71 89 43

Tél. - Secrétariat : 01 49 71 98 22

reussite.educative@epinay-sur-seine.fr



Santé scolaire

La ville dispose d'un service de médecine scolaire et d'un médecin de l'Éducation nationale dont les missions s'inscrivent dans la politique générale de santé publique. Dans ce cadre, ils contribuent à la réussite des élèves en s'assurant de leur santé physique ou psychique.

Service Santé scolaire

École maternelle Anatole France

Rue de Strasbourg

Tél. : 01 48 41 03 02



La « Cité éducative »

La Ville d'Épinay-sur-Seine est labellisée « Cité éducative ». Grâce à ce dispositif, conduit en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Préfecture, elle coordonne et soutient des actions portées par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à destination des enfants et des jeunes dans deux quartiers prioritaires : Orgemont et La Source-Les Presles.

Pour favoriser leur réussite, ses objectifs sont :

- de faciliter l'inclusion des enfants à besoin éducatifs particuliers,
- de développer les compétences numériques des élèves et des familles,
- de prévenir les ruptures et de favoriser la fluidité des parcours éducatifs,
- d'améliorer le climat scolaire par des politiques préventives.

Contact : laure.rougeron@epinay-sur-seine.fr



4 AGIR POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

Cap sur l'école numérique !

Depuis plusieurs années, la Ville d'Épinay-sur-Seine s'est engagée dans un vaste programme de modernisation de ses équipements avec la mise en place d'écrans numériques interactifs (ENI) dans les écoles.

Aujourd'hui, plus de la moitié des écoles élémentaires de la ville sont équipées de ces nouveaux outils visant à favoriser les apprentissages et la réussite de tous !



ONE, un nouvel ENT pour la rentrée !

Un nouvel outil d'échange entre parents et écoles primaires, appelé « One », sera mis en place à la rentrée 2023.

Cet espace numérique de travail sécurisé comprendra une messagerie, le blog de la classe, un espace documentation, il permettra l'accès en ligne au cahier de texte des élèves ainsi qu'au carnet de liaison parents-enseignants.

Un nouveau pont numérique entre l'école et la maison.

Les projets pédagogiques

En partenariat avec l'Éducation Nationale, la Ville d'Épinay-sur-Seine propose périodiquement aux élèves de classes élémentaires des apprentissages différents, afin de leur permettre d'élargir leur horizon.

- Des séances de cinéma pour initier les enfants aux arts visuels et cinématographiques.
- Des ateliers pour partir à la découverte de la musique, de la danse et du théâtre.
- Des ateliers découverte à la Réserve écologique pour s'ouvrir à l'écologie dès le plus jeune âge.
- Des animations et des rencontres dans les médiathèques pour donner le goût de lire.
- Des visites guidées, des jeux de piste et des ateliers pour sensibiliser les plus jeunes aux richesses de l'Histoire et du patrimoine spinassien.
- Des classes de découverte : en classe de neige à Meyronnes (Alpes-de-Haute-Provence), en classe de mer à Pleubian (Côtes d'Armor) ou en classe nature à Presles (Val-d'Oise), les enfants sont toujours ravis de prendre le grand air.

JEUNESSE

Ma ville & mon adolescent de 12 à 17 ans

1 - « CONTACTER MON COLLÈGE OU MON LYCÉE »	66
2 - « LES STRUCTURES POUR M'ORIENTER »	67
Le centre d'information et d'orientation (CIO)	67
L'Espace Info Jeunes	67
La mission intercommunale pour l'insertion des jeunes (MIIJ)	68
3 - « LES ESPACES JEUNESSE »	68
4 - « ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'UN JOB OU D'UNE FORMATION »	69
Meeting jobs d'été et quartier de l'alternance	69
Les formations au BAFA	69
5 - « LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES »	70
Un sésame : la programmation culturelle de la ville	70
Théâtre et danse à la MTD	70
Musique et danse au Conservatoire	71
Cap sur les musiques actuelles au PMO !	71
Création à l'École d'Arts Plastiques	71
Les arts au sein des quartiers	72
Toujours sport avec Scène de sport !	72
Du côté des associations sportives de la ville	72
6 - « LES SÉJOURS JEUNES ET LES ANIMATIONS SPÉCIALES PENDANT LES VACANCES ! »	74
Les activités au fil de l'été	74
Les Rencontres Inter Quartiers	74
7 - « LA SANTÉ DES JEUNES »	75

1 « CONTACTER MON COLLÈGE OU MON LYCÉE »

Les établissements du second degré

Collège Roger Martin du Gard

7 rue des Solivats
Tél. : 01 48 22 65 96

Collège Maximilien Robespierre

1 rue des Saules
Tél. : 01 48 21 34 34

Collège Jean Vigo

2 rue de Nancy
Tél. : 01 48 41 73 73

Collège Évariste Galois

12 rue des Béatus
Tél. : 01 48 29 76 00



Lycée polyvalent Jacques Feyder

10 rue Henri Wallon
Tél. : 01 49 71 72 00

Lycée professionnel Louise Michel

77 rue de Saint-Gratien
Tél. : 01 48 41 35 04



Contrairement aux écoles maternelles et élémentaires, les collèges et lycées ne dépendent pas de la Ville mais sont, respectivement, de la compétence du département de la Seine-Saint-Denis et de la Région Île-de-France.

2 LES STRUCTURES POUR M'ORIENTER »

Le centre d'information et d'orientation

Le CIO accueille et renseigne les jeunes sur leur avenir scolaire ou professionnel. Cet espace ressource sur les formations et les métiers est aussi un lieu d'écoute, d'information et de conseils personnalisés grâce à une équipe de conseillers d'orientation et psychologues.

CIO d'Épinay/Villetaneuse

4 allée de Seine - 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 42 35 40 82

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 16h30.
(Ouvert jusqu'à 19h le 4^e mercredi du mois).

L'Espace Info Jeunes

L'Espace Info Jeunes est dédié à l'information et à l'emploi des jeunes de 13 à 29 ans. Il regroupe la Structure Information Jeunesse (SIJ) et EpiJobs.

La SIJ a pour mission d'informer sur tous les thèmes touchant les jeunes de 13 à 29 ans.

Vie quotidienne, démarches administratives, droits, formations, recherche d'emploi...

- elle apporte des conseils personnalisés : santé, loisirs, logement...
- elle encourage la mobilité européenne : séjours linguistiques, échanges.

Espace Info Jeunes

33 rue de Paris
Tél. : 01 71 29 19 59
Mails : sij@epinay-sur-seine.fr
epijobs@epinay-sur-seine.fr

Horaires d'ouverture :

Les lundi et mercredi :
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h.
Les mardi et vendredi : de 13h30 à 18h30.
Le jeudi : de 13h30 à 18h.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Espace Info Jeunes accompagne les jeunes, de 17 à 25 ans, qui souhaitent passer leur BAF (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Renseignez-vous au 01 71 29 19 59

La mission intercommunale pour l'insertion des jeunes

Cette association aide les jeunes, de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire de la ville d'Épinay-sur-Seine, dans leur recherche d'emploi et de formation.

La MIJ informe, oriente et accompagne les jeunes grâce à un suivi individualisé sur tous les sujets :

- projet professionnel et de formation,

- accompagnement social et santé,
- citoyenneté, culture, sports et loisirs.

MIJ

38-40 avenue Salvador Allende

Tél. : 01 49 98 90 90

Mail : contact-suivi-parcours@mijj.fr

Site web : www.mijj.fr

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les vendredis : de 9h à 17h en distanciel.

3 « LES ESPACES JEUNESSE » »

Présents sur les quatre secteurs de la Ville, les espaces Jeunesse proposent une offre de loisirs socioculturelle et éducative pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Les espaces Jeunesse du Centre-ville et des Écondeaux développent des projets d'animation « Culture et Sport ».



Les espaces Jeunesse d'Orgemont et de La Source-Les Presles proposent des projets d'animation « Audiovisuel et numérique ».

Espace Jeunesse Orgemont

31 rue de Marseille

Tél. : 01 48 41 50 07

jeunesse.orgemont@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse Les Écondeaux

Parc de la Chevrette

Tél. : 01 49 71 02 19

jeunesse.econdeaux@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse Centre-ville

7-9 rue Dumas

Tél. : 01 48 21 41 02

jeunesse.centreville@epinay-sur-seine.fr

Espace Jeunesse La Source-Les Presles

4 rue Jean-Philippe Rameau

Tél. : 01 42 35 33 43

jeunesse.sourcepresles@epinay-sur-seine.fr

ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'UN JOB OU D'UNE FORMATION

Meeting jobs d'été et quartier de l'alternance

Chaque année, une journée spécifique est consacrée à la recherche d'emplois saisonniers et de formations en alternance, avec des recruteurs, pour les jeunes qui sont à la recherche d'un job. Pour connaître la date de la prochaine édition, renseignez-vous au 01 49 71 89 03.



Les formations au BAFA

Pendant les vacances scolaires d'octobre et d'avril, la Ville d'Épinay-sur-Seine organise et finance une formation pour devenir animateur : le BAFA, ou Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Elle concerne les jeunes de 17 à 25 ans. Les candidatures sont à déposer jusqu'à mi-septembre à l'Espace Info Jeunes.

Espace Info Jeunes

33 rue de Paris
Tél : 01 71 29 19 59

Participer à la vie de la cité

Le Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes est une instance participative dédiée aux 14 - 25 ans composée de 22 membres (collégiens, lycéens, jeunes). Il offre une opportunité unique de s'impliquer activement dans les décisions qui concernent les Jeunes et la Ville. Pour ceux qui ont des idées, des projets et qui souhaitent faire entendre leur voix, ce Conseil est fait pour eux !

**Renseignez-vous auprès
de l'Espace Info Jeunes :**
01 71 29 19 59

5 « LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES »

Un sésame : la programmation culturelle de la Ville

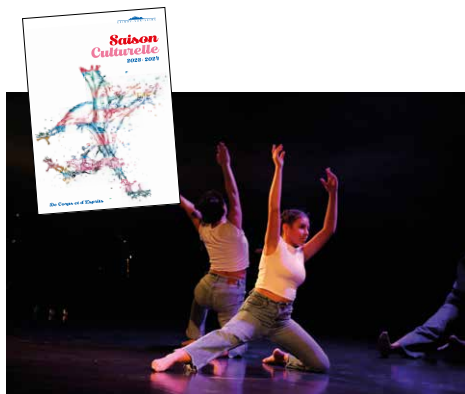
Les spectacles vivants

De nombreux spectacles sont proposés dans le cadre de la Saison culturelle de la Ville à la Maison du Théâtre et de la Danse, au Pôle Musical d'Orgemont et à l'Espace Lumière, entre danse, théâtre, marionnettes, concerts et one-man show.

Retrouvez la programmation de la Saison culturelle, de septembre à mai, sur le site de la Ville :

www.epinay-sur-seine.fr

www.billetterie.epinay-sur-seine.fr



Théâtre et danse à la MTD

Atelier danse hip-hop électro

Pour les 12-18 ans

Le mercredi de 18h30 à 20h.

Atelier théâtre

Pour les 12-15 ans

Initiation à la pratique théâtrale (techniques de jeu, improvisations).

Le mercredi de 17h à 18h30.

À partir de 16 ans

Découverte et perfectionnement des techniques théâtrales (voix, corps, espace), dans un groupe mêlant adolescents et adultes.

Le mercredi de 17h à 18h30.

Dès 18 ans

Le mercredi de 20h à 22h.

Maison du Théâtre et de la Danse

75-81 avenue de la Marne

Tél. : 01 48 26 45 00

Inscriptions sur le Portail Famille :

www.famille.epinay-sur-seine.fr

Musique et danse au Conservatoire

Clarinette, guitare, percussions, MAO, djembé... en cours individuels ou en cours collectifs, bienvenue dans l'univers du Conservatoire !

De 8 à 17 ans, le cursus musical est organisé en cycles de 4 ans.

L'apprentissage de la musique comprend 3 cours hebdomadaires : la formation musicale, le cours d'instrument et la pratique collective.

Le cursus de danse prévoit 2 à 3 cours hebdomadaires et permet d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé, de se situer au sein du groupe et de partager une même danse. Classique, moderne ou contemporaine, il y en a pour tous les goûts !

Conservatoire de Musique et de Danse

79 avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 71 29 19 64

conservatoire@epinay-sur-seine.fr

Inscriptions sur le Portail Famille :
www.famille.epinay-sur-seine.fr

Cap sur les musiques actuelles au PMO !

C'est une scène musicale qui accueille des spectacles et des concerts, mais aussi un espace dédié à l'enseignement de la musique avec des cours individuels et des ateliers.

- Cours individuels pour améliorer sa pratique instrumentale : guitare, basse, batterie, percussions, piano, chant.



- Ateliers de pratique collective : soul, salsa, rock, débranché, vocal, (composition/arrangement...).

Pôle Musical d'Orgemont

1 rue de la Tête Saint-Médard

Tél. : 01 71 29 13 20

pmo@epinay-sur-seine.fr

Création à l'École d'Arts Plastiques

Des ateliers sont proposés tous les mercredis et samedis, de septembre à juillet. Imagination, créativité, sensibilité sont explorées par le biais de différents médiums et techniques : dessin, collage, peinture, sculpture, gravure, etc.

Pour les 12-15 ans

Le samedi : de 15h30 à 17h.

École d'Arts Plastiques

75-81 avenue de la Marne (MTD)

Service Arts Visuels : 01 49 71 89 55

ecoleartsplastiques@epinay-sur-seine.fr

Inscriptions sur le Portail Famille :
www.famille.epinay-sur-seine.fr

Les arts au sein des quartiers

Pour les 13-17 ans

Arts plastiques

le mardi de 18h à 19h30.

Espace Joséphine Baker

4 avenue Léon Blum

Tél. : 01 49 71 99 61

espace.jbaker@epinay-sur-seine.fr

Toujours sport avec Scène de Sport !

Avec Scène de Sport, les jeunes sont invités à vivre des vacances sportives en partenariat avec le CSME. Durant les vacances scolaires d'automne, de printemps et d'été, le sport s'installe ainsi dans tous les quartiers de la ville et sur le Parc Municipal des Sports.

Direction des Affaires sportives

6 avenue de Lattre-de-Tassigny

Tél. : 01 49 71 34 40

Le CSME

Club sportif multi-section d'Épinay-sur-Seine

Arts martiaux, athlétisme, basket-ball, badminton, boxe française, escalade, escrime, gymnastique, muay thai, natation, tennis, tir à l'arc ou volley...

De nombreuses activités physiques sont proposées aux jeunes Spinassiens par le CSME, partenaire associatif de la Ville.

CSME

Tél. : 01 42 35 06 42

www.csme.fr



Du côté des associations sportives de la ville

Voir les activités sportives démarrant dès 12 ans page 50 (partie 6-12 ans).

Dès 14 ans

Plongée

CSME plongée subaquatique

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr



Dès 16 ans

Culturisme

CSME culturisme

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Fitness / Gymnastique

CSME fitness form

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Yoga

CSME yoga

Tél. : 01 42 35 06 42

info@csme.fr

www.csme.fr

Zumba

Danse Latina

Salsa cubaine, zumba fitness, kizomba et bachata

Contact : Luis Gelvez

Tél. : 06 30 07 64 58

luis@danselatina.fr

www.danselatina.fr

Dès 17 ans

Gymnastique, abdos-fessiers, cardio

Association Expressions

Contact : Laurence Chateau

Tél. : 07 68 01 77 49

laurence.chateau53@orange.fr



Rugby

RCE - Rugby-club d'Épinay-sur-Seine

Contact : Maël Dieye

Tél. : 06 08 45 39 53

contact@rcepinay93.fr

Pour compléter ces informations, consultez l'Annuaire des associations 2023-2024 en ligne, sur le site de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr ou flashez le QR Code



Voir les activités sportives que l'on peut démarrer plus tôt pages 40, 41, 42, 50.

« LES SÉJOURS JEUNES ET LES ANIMATIONS SPECIALES VACANCES ! »



Chaque année, différents services de la Ville organisent des séjours pour les 12/17 ans pendant les vacances d'été et d'hiver, à la mer ou à la montagne.

Pour connaître le programme des prochains séjours, consultez le magazine d'information municipale Épinay en Scène et le site de la Ville : www.epinay-sur-seine.fr

Vacances d'hiver

Les inscriptions se déroulent en novembre.

Renseignements auprès des Espaces Jeunesse : 01 49 71 89 03.

Vacances d'été

Le programme complet des séjours est diffusé au printemps. Préinscriptions dès les mois d'avril et de juin.

Renseignements pour les séjours Jeunes (7-14 ans) et UCPA (15-17 ans) : 01 49 71 89 41
Renseignements pour les séjours Jeunes (12-17 ans) : 01 49 71 89 03

Les activités au fil de l'été...

Du premier jour des vacances d'été jusqu'à la rentrée, les Espaces Jeunesse proposent une multitude d'événements, sorties dans des parcs d'attraction, séjours... à destination des jeunes Spinassiens.

À Épinay-sur-Seine, l'été est rempli d'aventures, de découvertes et de moments de pure détente. Une « Summer Party » marque le début de cette programmation estivale !

Les Rencontres Inter Quartiers

À l'occasion des vacances scolaires, tous les Espaces Jeunesse de la Ville se mobilisent pour faire vivre les quartiers. Les Rencontres Inter Quartiers sont des initiatives parfaites pour se divertir, créer des liens et vivre des moments inoubliables. Les soirées thématiques sont envoûtantes !



7 « LA SANTÉ DES JEUNES » »

Voici quelques liens et contacts utiles pour vous informer !

Le « Fil santé jeune »

Il répond aux questions des jeunes autour de la santé.

www.filsantejeunes.com

Tél. : 0800 235 236

E-enfance

Cette association informe les jeunes et leurs familles sur les dangers d'internet.

www.e-enfance.org

Tél. : 3018 (en cas de harcèlement sur les réseaux sociaux).

Tél. : 3020 (en cas de harcèlement à l'école).

Téléphone Enfant en danger : 119

On sex-prime

Ce site internet répond à toutes les questions des jeunes autour de la santé sexuelle.

www.onsexprime.fr

Tête à tête

Il s'agit d'un lieu d'information et d'écoute à destination des jeunes, situé dans le Centre commercial régional Rosny 2.

Avenue du Général de Gaulle
93117 Rosny-sous-Bois

www.seinesaintdenis.fr/tete-a-tete



Association « Les Funambules »

Cette structure accompagne les enfants, les adolescents et les jeunes adultes concernés par la souffrance psychique d'un membre de leur famille :

www.falret.org/services-etablisements/etablisements-services-les-funambules

Maison des adolescents Casado (Saint-Denis)

Consultations sur rendez-vous.

Tél. : 01 48 13 16 43

www.ch-stdenis.fr



www.epinay-sur-seine.fr